



COMMUNE DE
R.F
1883
TRAVAIL-PAIX-LIBERTÉ
TREPT

**BULLETIN
MUNICIPAL
TREPT 2025**



SOMMAIRE

INFORMATIONS COMMUNALES

Mot du Maire	3
Compte administratif	4
Vidéoprotection	5
Personnel	6
Parole d'Élus	6
Inauguration Cozance	8
Inauguration Route de Crémieu	10
Travaux	11
Cérémonie citoyenneté	11
Animaux	12
Mobilité	13
CCAS	14
Trept'Actions	15
ENR	16
Bibliothèque	18
Infos pratiques pour voter	19
Départ à la retraite Valérie Pabiot	19
CME	20
État civil	22
Cérémonie	24
Ça c'est passé en 2024	26
École	28
Jeu	40

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

CCBD	42
Parfer	44
Syclum	46

NOS ASSOCIATIONS

FNACA	48
Au pays des palis	48
La voix des autres	49
Les ATJ	50
La clique	51
La Récré de Trept	52
Le sou des écoles	53
La chapelle de Cozance	54
Classes en 4	55
Shin Club	56
Sport de combats de Trept	57
RTT	58
Le Football club des Lauzes	60
Lo parvi	62
La ligue contre le cancer	63

INFORMATIONS UTILES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	64
	66

 INFORMATIONS COMMUNALES	3 41
--	-----------------------

 INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	42 47
--	------------------------

 NOS ASSOCIATIONS	48 63
---	------------------------

 INFORMATIONS UTILES	64 65
--	------------------------

 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	66 67
--	------------------------

MOT DU MAIRE

Chères Treptoises, chers Treptois,

Quelques mots pour terminer l'année 2024 et aborder 2025 avec un temps de partage à travers ces quelques pages, ce qui est toujours un plaisir. Il constitue, en réalité, un exemple du vivre-ensemble que nous devons collectivement porter, à TREPT et ailleurs : un moment de convivialité partagé par la population avec ses représentants élus et les forces vives d'un territoire. Ce moment me réjouit d'autant plus qu'il intervient dans un contexte national et international empreint d'incertitudes et de tensions, notre pays étant dans une tourmente politique sans précédent puisque suite à la dissolution de l'assemblée, l'imbroglio politique se dessine : pas moins de 4 premiers ministres depuis 2022, et cela ne s'arrêtera peut être pas là...

2024 restera une année particulière où nous avons perdu notre stabilité avec une France qui vacille économiquement et c'est bien là, une source d'inquiétude.

Retenons 2024 qui aura été marqué par l'événement mondial tant attendu, les JO, 100 après, à PARIS. Et bien que beaucoup de personnes malveillantes prédisaient un fiasco, ce fût, au contraire, un véritable succès, tant par la qualité de la cérémonie d'ouverture grandiose, que par la moisson des médailles qui a constitué un record puisque nous avons fini avec 64 médailles, nous plaçant en 5^e position, avec 16 médailles d'or dont les 4 de Léon MARCHAND, impérial dans les bassins.

Quelle fierté et quelle joie, qui durant 15 jours, nous permis de tout oublier ou presque, faisant office de trêve dans la sinistrose, sans oublier les jeux paralympiques qui ont également prolongé la magie.

Enfin la réouverture de Notre Dame de Paris le 7 décembre, après le terrible incendie du mois d'avril 2019, au terme de 5 années de travaux. Ces moments forts ont réaffirmé l'importance spirituelle et patrimoniale de la cathédrale, symbole universel de foi et de résilience.

Dans notre commune, nous avons eu le plaisir d'inaugurer deux chantiers importants, la réhabilitation de l'ancienne école de Cozance et la mise en sécurité de la route de Crémieu projet phare du mandat sans oublier la mise en service de la 1^{ère} tranche de la vidéoprotection.

Pour la dernière année de notre mandat, 2025 sera l'année de la réhabilitation de l'ancien cabinet vétérinaire, le lancement d'études de faisabilité de divers projets et la finalisation du déploiement de notre système de vidéoprotection afin d'apporter à la population une légitime quiétude.



Dernière ligne droite dans la révision du PLU avec les 2 déclarations de projets pour la future caserne et la permutation de zone pour la mise en sécurité du site MTB.

Les jeunes du Conseil Municipal Enfants ont également des projets ambitieux, comme la création d'une aire de jeux inclusive qui verra le jour à proximité du city Park si nous obtenons les subventions souhaitées.

Ensemble soyons forts pour faire de notre commune un lieu de vie agréable et plaisant.

Bonne lecture.





COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Équipement

Acquisition maison	123 163,59 €
Travaux dans bâtiments communaux	32 919,69 €
Voirie et réseaux	5 805,31 €
Installations dont (vidéo protection)	89 411,37 €
Matériel informatique	1 399,80 €
Autres immobilisations	193,22 €
Travaux route de Crémieu/travaux Cozance + div	795 456,68 €

TOTAL 1 048 349,66 €

Recettes fonctionnement en € TTC

Excédent de fonctionnement 2023 reporté	339 373,03 €
Atténuation de charges (divers remboursements)	418,74 €
Produits de service dont la vente de pierre (173 970)	319 767,85 €
Impôts et taxes	1 016 265,00 €
Autres produits de gestion courante	273 413,67 €
Dotations et participations	387 388,20 €
Produits exceptionnels	11 437,14 €

TOTAL 2 348 063,63 €

Dépenses de fonctionnement en € TTC

Charges à caractère général	562 074,31 €
Charges de personnel	674 936,32 €
Autres charges de gestion courante	116 133,99 €
Atténuation de produits	35 154,80 €
Intérêt des emprunts	36 118,59 €
Charges exceptionnelles	35 336,16 €

TOTAL 1 459 754,17 €

Excédent de fonctionnement 888 309,46 €

Recettes d'investissement en € TTC

Dotations fonds divers et réserves	684 586,50 €
Subventions	153 872,70 €
Emprunts	0,00 €

TOTAL 838 459,20 €

Dépenses d'investissement en € TTC

Déficit d'investissement reporté	198 656,81 €
Ordre de transfert entre sections	12 397,54 €
Remboursement de la dette	175 033,11 €
Frais, études	42 577,80 €
Participations travaux TE38	77 823,10 €
Equipement	1 048 349,66 €

TOTAL 1 554 838,02 €

Déficit d'investissement -716 378,82 €

Excédent final 171 930,64 €

VIDÉOPROTECTION

La sécurité est bien souvent la première préoccupation des administrés. C'est un des premiers critères de qualité de vie. La vidéoprotection, bien connue, est un levier majeur pour améliorer la sécurité dans une zone géographique. Elle rassure les citoyens.

La vidéoprotection est un système de caméras permettant de surveiller à distance l'espace public. Ces caméras sont dans les rues, les places, les zones d'activités...

Celles-ci ont un rôle dissuasif, permettent de réduire le nombre d'incivilités et peuvent être une preuve dans une constatation de vol ou de dégradation.

Ce dispositif se déploie de plus en plus y compris dans les petites communes.

Nous avons fait le choix d'installer ce dispositif dans notre commune et disposons pour l'heure, d'une vingtaine de caméras dans différents endroits stratégiques du village, certaines d'entre elles sont déjà fonctionnelles.

Cette opération nécessaire pour la quiétude des habitants est une charge financière non négligeable puisque le coût est d'environ 200 000 €, les subventions attendues (Région et département) s'élèvent à 99 900.00 €



PERSONNEL



PAROLE D'ÉLUS



Sylvia Saubin

Contrairement à d'autres conseillers, je n'avais pas envisagé de devenir conseillère municipale. Donc quand on est venu me chercher et que l'on m'a proposé de le devenir, j'ai pris le temps de réfléchir car c'est un engagement de 6 ans. J'ai assisté à un conseil municipal et j'ai discuté avec des conseillers afin de répondre à certains de mes questionnements. J'ai décidé de sauter le pas et aujourd'hui, après quatre années, je suis ravie de m'être engagée pour mon village et ce pour plusieurs raisons.

J'apprécie le fait de participer au fonctionnement de notre commune et à son développement comme me questionner

sur les enjeux de tel ou tel projet, réfléchir comment répondre aux besoins des habitants ou encore se rendre compte des dépenses et des recettes de notre municipalité.

J'aime aussi partager des moments avec les habitants, que ce soit lors de la remise des cartes d'électeurs aux jeunes, lors des vœux du maire ou encore lors des différentes commémorations ou manifestations.

Enfin, embellir le village au moment des plantations au printemps ou lors des décorations pour les fêtes de fin d'année, est ce que j'affectionne le plus.

PAROLE D'ÉLUS



Xavier Fournet

Originaire de Sermérieu, je suis arrivé à Trept en 1998, village que je connais depuis mon adolescence puisque je venais déjà en mobylette (que nous cachions chemin des Jardins) à la vogue du 15 août pour rejoindre mes amis Treptois.

Un village de pierres où il fait bon vivre, avec des commerces de proximité, une maison médicale, des écoles et un tissu associatif très développé. Je suis sûr que nos villages voisins nous envient pour cela.

Ma vie de Treptois, je l'ai débutée en tant que magasinier à la société EVCO où j'ai pu faire la connaissance quelques personnes connues de notre village.

Je suis maintenant le chef de la police municipale de Saint Laurent de Mure, je connais donc les rouages d'une collectivité locale et j'ai acquis un goût certain pour le sens du service public.

Tout naturellement, j'ai eu envie de mettre mon expérience à disposition de notre commune, mon

domaine de prédilection est bien entendu la sécurité publique.

J'ai d'ailleurs pu apporter mon expertise et mes connaissances dans le dossier de la vidéoprotection.

Je suis membre du CCAS et du Conseil Municipal enfants et je dois avouer que c'est un réel plaisir de donner mon temps pour nos aînés et de transmettre les valeurs de la République à nos enfants, notre avenir.

Je suis également membre de la commission employés, une commission où il est discuté notamment des sujets comme la carrière et le salaire de nos agents communaux. L'engagement, l'adaptabilité et l'esprit d'équipe sont pour moi des valeurs à récompenser. Je tiens à souligner qu'à Trept nous avons une équipe d'employés communaux dynamique et investie.

Malgré un emploi du temps chargé, j'ai à cœur d'être au service de mon village pour que celui-ci reste attractif et paisible.



Josiane Vendeville

Étant déjà bien impliquée dans la vie associative de la commune de Trept depuis plus de 20 ans, c'est naturellement que j'ai répondu présente pour rejoindre l'équipe municipale en 2020.

C'est mon 1er mandat d'élue et j'ai intégré entre autres la commission Finances, Patrimoine et Fêtes et Cérémonie. Mon rôle d'élue municipale est de m'impliquer au sein de l'équipe, d'être présente sur l'ensemble des cérémonies du village où le devoir de mémoire est essentiel notamment auprès des jeunes.

Ces quatre premières années sont enrichissantes et on s'aperçoit vite de la complexité de la gestion de la commune alliant la réglementation, les budgets serrés, etc... et certains projets d'investissement mettent d'ailleurs plusieurs années à se réaliser.

Ma motivation est toujours là et je m'efforce de participer au mieux à la vie de notre village dans le respect de l'intérêt général.

INAUGURATION Cozance

Le 21 septembre 2024 nous avons inauguré la toute nouvelle structure d'accueil des jeunes enfants dans un lieu chargé d'histoire, l'ancienne école de Cozance.

Certains d'entre vous connaissent sans doute le passé de ce bâtiment, mais il est important de rappeler que celui-ci a abrité pendant de nombreuses années, une classe unique, comme il n'en existe plus beaucoup aujourd'hui, si ce n'est que dans les très petits villages. C'est en 1952 que Madame BOUCHET LANAT est arrivée dans ce tout petit hameau pour enseigner à de nombreux enfants et ce, jusqu'en 1987, date à laquelle sa fille Mireille DUCARROZ, pris le relais jusqu'en 2002.

Petite parenthèse : En 1958 une association voit le jour : l'amicale des élèves de COZANCE, qui durant de nombreuses années va organiser des manifestations pour les activités extrascolaires des enfants. Cette dernière organise la nuit des vacances dans les années 60/70 accueillant des artistes de l'époque tels Pierre PERRET, Rika ZARAI, Michel DELPECH, Richard ANTONY, Annie CORDY ... laissant des souvenirs mémorables aux organisateurs et aux spectateurs. Reprenons le cours Nous nous étions arrêtés en 2002.

3 ans plus tard en 2005, la sentence tombe, les contraintes administratives conduisent à la fermeture de cette classe, malgré l'opposition farouche des parents qui n'avaient pas hésité à brandir des banderoles pour exprimer leur mécontentement. Depuis cette date, les cris et les rires des enfants se sont tus et, quelques années plus tard, l'association LO PARVI a installé ses bureaux dans ce bâtiment et leur matériel sous le préau, mais il s'avéra que l'endroit était trop exigu et ne pouvait plus répondre aux besoins grandissants de l'association nature

nord Isère, et, une fois encore le bâtiment se vida, perdant toute vie... Il restera fermé un certain temps jusqu'au moment où une structure pour jeunes enfants était en recherche de local pour continuer son activité dans de bonnes conditions.

Après réflexion, le conseil municipal décida la réhabilitation et l'extension par le biais du préau afin de créer une surface nécessaire à l'accueil de jeunes enfants, l'étage étant consacré à un logement.

Au terme de quelques mois d'études, de recherche de financements, les travaux ont pu débuter au premier trimestre 2022, pour s'achever au second trimestre 2023, après quelques soucis d'approvisionnement liés à la crise que le bâtiment a dû affronter.

Le cabinet d'architecte s'est attaché à respecter l'architecture existante tout en alliant des matériaux modernes, mais nobles, pour réaliser l'extension et ce mélange est plutôt réussi et apprécié.

L'enjeu majeur étant bien sûr la rénovation énergétique et thermique





tant le coût des différentes énergies est au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

Un grand merci aux élus qui ont suivi le projet sur le terrain, assistant à toutes les réunions de chantier, contrôlant les travaux et réglant les petits problèmes de dernière minute. Merci également aux agents territoriaux chargés du suivi administratif et chacun sait que ce n'est pas le plus facile dans la gestion d'un chantier...

Et puisque on vient de parler de l'administratif, il faut aussi bien évidemment parler du volet financier de l'opération, le montant des travaux s'élève à

641 392.47 € HT , et je me dois de remercier comme il se doit les différents financeurs , pour l'attribution des différentes subventions , sans lesquelles ce projet n'aurait pu voir le jour.

Subvention état : 86 624.00€

Région : 98 950.00€

Département : 30 000.00€

Communauté de Communes : 50 000.00€

Au-delà de ces chiffres, il faut surtout retenir la satisfaction des occupants et des parents. Les enfants évoluent dans un cadre attrayant et un environnement verdoyant.

Merci également aux exploitants qui nous ont fait confiance dans la gestion de cette opération rendue nécessaire pour accompagner les administrés en matière de petite enfance.

Pour conclure, une inauguration est toujours un moment fort pour un élu, cela signifiant la concrétisation d'un projet qui a demandé beaucoup d'implication , d'énergie, parfois de doute, mais lorsqu'il s'achève , apporte joie et satisfaction.



INAUGURATION

Route de Crémieu

A l'heure où l'on parle beaucoup de mutualisation au sein des communautés de communes, voici un exemple concret, avec cette deuxième inauguration faite également le 21 septembre 2024.

C'est un projet qui avait déjà été évoqué lors du précédent mandat, mais qui demandait des interventions en amont en matière de réseaux. C'est ainsi qu'après renforcement des réseaux humides et enfouissement des lignes électriques en passant par le remplacement des candélabres équipés d'ampoules moins consommatrices d'énergie, le projet d'aménagement sécuritaire a pu être lancé.

Un cabinet d'études a été sélectionné et a proposé plusieurs scénarios qui ont été étudiés afin de sélectionner celui qui répondait le plus à nos attentes.

Les appels d'offres ont été lancés, les entreprises sélectionnées, et les travaux ont débuté mi-septembre 2023, pour s'achever début du 2e trimestre 2024.

Je tiens à remercier tous les usagers pour leur patience, suite aux désagréments engendrés.

L'accent a été mis sur l'aspect sécuritaire en créant des trottoirs sécurisés, en réduisant certes un peu la voie mais permettant aux véhicules de rouler moins vite sur cette portion.

Les enfants peuvent désormais rejoindre les points de ramassage scolaire en totale sécurité.

Des passages surélevés ont été installés afin de réduire plus encore la vitesse, le soir venu, de petites leds bleus clignotantes délimitent les contours des passages piétons, apportant une attention supplémentaire aux automobilistes.

Il est à souligner que la réfection du tapis en enrobé a été pris en charge par le département et c'est une dépense conséquente que la commune n'a pas eu à assumer.

Cette route est très fréquentée et

constitue l'accès principal à notre village, outre la sécurité, le volet paysager était également au cœur de nos réflexions. En complément de la création de places de parking, des petits massifs agrémentent toute la portion de rue, avec plantations d'arbres en partie subventionnées par l'opération Un arbre Un habitant soutenue par le département et s'inscrivant dans la politique de transition énergétique de celui-ci, en préservant les sols et la biodiversité, en créant un rafraîchissement des espaces urbanisés.

Dans un second temps les abribus seront rénovés et mis aux normes.

Je tiens à remercier les adjoints en charge du suivi des travaux et au personnel en charge du suivi administratif et financier, et quand on parle de finances, il faut évoquer quelques chiffres...

Le coût total des travaux s'élève à environ 850 000.00€ HT. Des subventions ont été obtenues par la Communauté de Communes à hauteur de 50 000.00€, le département pour 40 000.00€, et dans le cadre 1 arbre, 1 habitant pour 8 642.00€.

Merci à tous nos partenaires, sans qui ces travaux n'auraient pu être réalisés.

Pour conclure, il est à souligner que désormais notre entrée de village est accueillante, sécurisée, végétalisée, ce qui dénote un aspect dynamique des élus dans leur démarche d'amélioration de services à la population.



TRAVAUX

À la suite des deux chantiers d'ampleur terminés courant de l'année, quelques petits travaux d'entretien ont été réalisés : Marquage horizontal centre du village, route des Alpes, passages piétons, place du monument.

Génie civil pour installation des caméras. La deuxième phase étant prévue en 2025.

Renforcement de l'accotement montée des Roches / rue des Fardières.

Remplacement des points lumineux phase 2, place du monument, centre village, spots église et pharmacie avec le concours du TE38.



CÉRÉMONIE CITOYENNETÉ

Cette cérémonie permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur les listes électorales de sa commune. Le discours du maire doit rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique. À l'issue de cette invitation, la municipalité

remet aux jeunes la carte d'électeur accompagnée du livret du citoyen.

Celle-ci s'est déroulée le 24 mai en mairie, avec la participation du conseil municipal enfants.

Une vingtaine de jeunes avait répondu favorablement, démontrant ainsi leur attachement aux valeurs républicaines et à la vie politique de leur pays.





ANIMAUX

Les déjections canines sont réglementées en France pour des raisons de salubrité publique.

Voici quelques points clés :

Les propriétaires de chiens sont légalement tenus de ramasser les déjections de leurs animaux, considérées comme des déchets.

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Cette interdiction se matérialise en général par la présence d'un panneau chien interdit.

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 35 € et peut être majoré par les communes qui le désirent.

Des points prévus à cet effet sont présents sur la commune, notamment près de la salle des fêtes, sur le parking près de la mairie, et un distributeur de sacs est installé près de l'église.

D'autres points seront installés prochainement...

Pour conclure sur les problèmes fréquemment rencontrés avec les animaux de compagnie, il est important de noter que malgré ces défis, avoir des animaux apporte également de nombreux avantages et joies. Les liens émotionnels profonds, la compagnie inestimable et le soutien affectif que les animaux de compagnie offrent à leurs propriétaires sont des éléments inestimables. Cependant, il est essentiel de prendre en compte ces défis avant de décider d'adopter un animal de compagnie dans les meilleures conditions possibles. Une éducation appropriée, des soins réguliers, une attention aux besoins physiques et émotionnels, ainsi qu'une prévoyance financière sont des éléments cruciaux pour assurer le bien-être global des animaux de compagnie et garantir une relation harmonieuse entre les propriétaires et leurs compagnons.

En prenant ces précautions, les propriétaires peuvent non seulement résoudre les problèmes courants, mais aussi maximiser les avantages enrichissants que la présence d'un animal de compagnie peut apporter à leur vie quotidienne.

MOBILITÉ

Suite à une étude réalisée par la Communauté de Communes les Balcons du Dauphiné concernant la mobilité, il ressort une utilisation massive de la voiture pour tous les déplacements engendrant un trafic routier intense. La mobilité fait partie des enjeux majeurs du projet de territoire des Balcons du Dauphiné, permettant d'identifier les principaux d'entre eux à savoir le manque de solutions alternatives, l'obligation de posséder un véhicule pour accéder à l'emploi, et l'absence de changement de comportement.

Ainsi un plan d'action est mis en œuvre pour proposer des solutions aux besoins de mobilité, innover, développer le covoiturage, ou encore des liaisons cyclables.

Solutions de covoiturage : COVOIT'ICI (lignes de covoiturage avec arrêts pour le trajets domicile travail vers le parc industriel de la plaine de l' Ain et de la centrale du Bugey.

A titre d'exemple 14 330 covoiturages réalisés en 2023 et 25 735 en 2024.

Balcons mobilités covoiturage : service basé sur incitation financière des conducteurs qui prennent des passagers dans leur véhicule, grâce à une mise en relation sur l'application Karos.

Balcons mobilités vélo à assistance électrique : service de location longue durée (1, 3 ou 12 mois)

Voie verte du Catelan : volonté commune entre les Balcons et la CAPI de développer une nouvelle offre de liaisons cyclables.

Schéma d'accès cyclable aux services des polarités : 60 itinéraires identifiés à jalonner ou aménager, 400 services de proximité accessibles à vélo.

Etude liaison tramway Lyon Crémieu sur 17 kms avec 6 gares. le temps de trajet estimé entre les 2 terminus serait de 45 mn contre 1h30 en voiture.

Etude pour la mise en œuvre d'un transport à la demande pour les jeunes, les personnes âgées... permettant d'accéder aux services ou à l'emploi.

Le plan stratégique des mobilités sera prochainement en ligne sur le site internet de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

COVOIT'ICI



KAROS



CCAS



Outre les traditionnelles manifestations que sont le repas de fin d'année, la distribution des colis ou encore l'après midi festif, ce sont également des ateliers à thème qui sont organisés par le Centre Communal d'Action Sociale.

Au cours de l'année 2024, le CCAS de TREPT, la MSA Alpes du Nord en partenariat avec Atouts prévention Rhône Alpes et le soutien de la conférence des financeurs de l'Isère, ont mis en place des ateliers mémoire avec la méthode Peps (programmation d'éducation et de promotion de la santé) Euréka, aidant entre autre, à comprendre que de nombreux facteurs contribuent à entretenir la mémoire.

Dans le même esprit un atelier pour améliorer la mobilité et la sécurité des conducteurs seniors : Celui-ci vise à préserver votre mobilité le plus longtemps possible et en toute sécurité. Il est adapté et à la portée de tous. Animé par des professionnels, il a une approche ludique et interactive.

Il a permis de :

- Actualiser vos connaissances du Code de la route, revoir les règles de base et comprendre les nouvelles signalisations ;
- Comprendre et mieux gérer les situations de stress sur la route ;
- Favoriser la prise de conscience des contraintes liées à la conduite ;
- Vous auto-évaluer grâce à un audit de conduite via un parcours sur route avec un professionnel.

2024 aura vu le retour de la marche des 2 pierres après une interruption de 5 années. Le 23 juin, ce sont environ 140 marcheurs qui ont sillonné chemins et sentiers dans la fraîcheur mais sous le soleil.

Les 2 matinées gourmandes des mois de Mars et Octobre seront reconduites.



TREPT' ACTIONS

En mars 2024, une nouvelle association a vu le jour en relation avec le CCAS, elle apporte son soutien pour les manifestations organisées tout au long de l'année.

Celle-ci s'occupe de toute la logistique administrative et financière des actions conduites par le CCAS, permettant ainsi, en toute indépendance, la gestion des flux relatifs aux différents événements. Les bénéfices sont intégralement reversés au CCAS.

Elle fonctionne avec un président, un trésorier, un secrétaire et des membres actifs.



ENR

Les énergies renouvelables, qu'est-ce que c'est ?

Les énergies renouvelables, également appelées ENR, proviennent de ressources naturelles comme le soleil, le vent, la terre ou encore la force des marées. Contrairement aux énergies fossiles telles que le pétrole, le charbon ou le gaz, les énergies renouvelables se reconstituent rapidement et de manière continue. Aussi, leur disponibilité n'est donc pas limitée dans le temps. Elles permettent de produire une variété de formes d'énergie : électricité, chaleur, froid, gaz, carburant et même des combustibles.

De plus, l'utilisation des énergies renouvelables ne génère pas d'émissions polluantes. Cela en fait une solution idéale pour répondre aux défis environnementaux actuels, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre du réchauffement climatique. Ces énergies sont souvent qualifiées de « propres », car elles n'émettent pas de CO₂ ni de particules fines, contrairement aux énergies fossiles, dont la combustion est la principale cause de la pollution de l'air.

Enfin, les ENR s'opposent aux énergies fossiles également par leur disponibilité. Les réserves de pétrole, de gaz naturel et de charbon sont de fait limitées et finiront donc par s'épuiser. À l'inverse, tandis que les énergies renouvelables puisent leur source dans des éléments naturels qui sont, à l'échelle du temps humain, inépuisables. Le soleil continue de briller, le vent de souffler, et la Terre de dégager de la chaleur, même dans plusieurs millions d'années. Et ça, c'est une super bonne nouvelle !

Les énergies renouvelables se divisent en plusieurs catégories, en fonction de la source utilisée pour produire de l'électricité ou de la chaleur. Voici les cinq principales ENR utilisées pour la production d'électricité :

- L'énergie solaire
- L'énergie éolienne
- L'hydroélectricité
- L'énergie marine
- L'énergie géothermique

L'énergie solaire est probablement la plus célèbre de

toutes les énergies renouvelables. Elle utilise les rayons du soleil pour produire de l'électricité ou de la chaleur, grâce à des panneaux solaires installés sur les toits des maisons, des immeubles ou même des stationnements. Des panneaux captent la lumière solaire et la transforment en électricité via un procédé connu sous le nom de photovoltaïsme. Les cellules photovoltaïques, présentes dans les panneaux solaires, sont les éléments clés de ce processus.

L'énergie photovoltaïque est de plus en plus populaire dans le cadre du développement des énergies renouvelables, et ses applications se multiplient à travers le monde, notamment dans les régions ensoleillées. En France, par exemple, de nombreux foyers choisissent d'investir à raison sur l'installation de panneaux solaires afin de contribuer à la transition énergétique et de réduire leur facture d'électricité.

L'énergie éolienne est une autre star des énergies renouvelables. Elle exploite la force du vent pour générer de l'électricité, grâce à des éoliennes. Ces grandes structures sont composées de mâts et de pales qui tournent sous l'effet du vent. Plus le vent souffle fort et régulièrement, plus les éoliennes produisent de l'énergie.

Il existe par ailleurs deux types d'éoliennes : les éoliennes terrestres et les éoliennes offshore, installées en mer. Les éoliennes offshore se montrent plus performantes car les vents

marins sont souvent plus constants et plus puissants. Le principe de fonctionnement est identique pour les deux types d'éoliennes : la force cinétique du vent fait tourner les pales, qui activent un générateur pour produire de l'électricité.

L'énergie éolienne est un pilier du développement des énergies renouvelables, car elle présente l'avantage de produire une quantité importante d'énergie sans polluer. En outre, elle contribue activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'hydroélectricité ou énergie hydraulique, consiste à utiliser la force de l'eau pour produire de l'électricité. Ce type d'énergie renouvelable repose sur des barrages qui retiennent l'eau des rivières ou des réservoirs naturels. L'eau est ensuite relâchée à haute pression pour faire tourner les turbines qui produisent de l'électricité.

En France, l'hydroélectricité est la deuxième source de production d'électricité (1), juste derrière le nucléaire. Elle est particulièrement adaptée aux régions montagneuses, où la différence de hauteur entre les sources d'eau et les points de consommation permet de maximiser la production d'énergie.

L'énergie marine est une énergie renouvelable encore peu exploitée, mais son potentiel est immense. Elle repose sur l'utilisation de la force des vagues et des courants marins pour produire de l'électricité. Les technologies actuelles sont encore au stade de prototype, mais les experts estiment que l'énergie marine pourrait couvrir à terme une grande partie des

besoins énergétiques de l'humanité.

L'avantage de cette énergie renouvelable ? Elle est disponible en grande quantité et quasi en permanence, car les océans représentent plus de 70 % de la surface de la Terre.

L'énergie géothermique exploite la chaleur stockée dans le sous-sol de la Terre pour produire de l'électricité ou de la chaleur. Il existe plusieurs types de géothermie : la géothermie profonde, qui capte la chaleur à plusieurs centaines de mètres de profondeur, et la géothermie peu profonde, qui est utilisée principalement pour le chauffage des bâtiments.

Les pompes à chaleur géothermiques sont des technologies courantes qui permettent de capter cette production de chaleur naturelle et de la distribuer à travers des fluides caloporteurs dans les systèmes de chauffage domestique ou industriel.

Les énergies renouvelables ne sont pas seulement respectueuses de l'environnement, elles offrent également de nombreux autres avantages économiques, sanitaires et sociétaux. On peut même parler de révolution des énergies ! Le secteur des énergies compte même parmi les plus porteurs en termes de création d'emplois !

C'est d'ailleurs pour cette raison que les pouvoirs publics ont instauré différentes lois de politique énergétique visant à développer davantage les énergies vertes dans le cadre de la planification énergétique française. Dans le même temps, des aides financières permettent aux particuliers comme aux grandes et aux petites entreprises d'entreprendre leur transition écologique.





BLIBLIOTHÈQUE

Si ce n'est déjà fait venez découvrir cet univers littéraire tout proche de chez vous

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE
TREPT :
53, rue de la Gare 38460 TREPT
Tél. 04 74 97 07 73 bibliotheque.
trept@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :
les semaines paires :
Lundi : 16h30-18h30
Samedi : 10h00-12h00
les semaines impaires :
Mercredi : 10h00 - 12h00

COTISATIONS :
Montant annuel :
12€ par famille treptoise
16€ par famille extérieure
Gratuit jusqu'à 16 ans

Outre les nombreuses tâches inhérentes au bon fonctionnement de la bibliothèque

- Prêt des livres aux adultes et enfants
- Accueil des classes maternelles et élémentaires
- Achats réguliers de nouveautés qui nécessitent en amont recherche d'informations et concertations
- Informatisation et équipement des nouveaux livres
- Partenariat avec la MDI :
 - Renouvellement des livres prêtés par celle-ci
 - Participation aux formations proposées par la MDI
 - Réservation d'ouvrages demandés par les lecteurs
- Aménagement et décoration des salles de prêt



DÉCOUVERTE JEUX DE SOCIÉTÉ

Comme prévu, lors de la journée « Portes ouvertes » de la bibliothèque qui permettait de découvrir l'espace jeunesse nouvellement aménagé, le public a pu s'initier à de nouveaux jeux de société intergénérationnels en présence d'une démonstratrice.

ANIMATION SCRAPBOOKING

Suite à une exposition en salle de prêt, deux ateliers de fabrication ont été organisés.

Atelier classes élémentaires

Dans le cadre de l'accueil des classes à la bibliothèque, chaque élève a pu réaliser un marque-page, conseillé et aidé par Martine Fernandez, scrapbookeuse confirmée.

Ateliers adultes

Un samedi de mars, ce fut au tour de treize personnes réparties en deux groupes de s'initier à cette activité artistique : Déco de table de Pâques.



INFOS PRATIQUES POUR VOTER

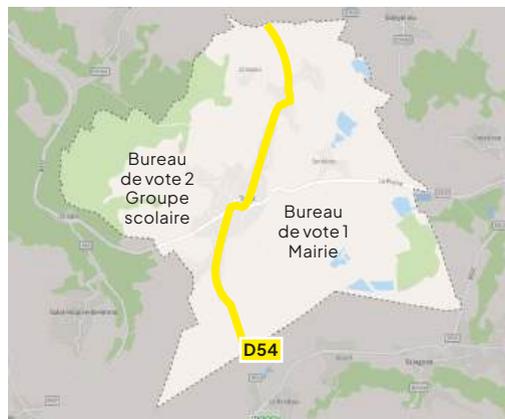
Depuis de nombreuses années, la commune de TREPT dispose de deux bureaux de vote pour toutes les élections.

Bureau 1 en Mairie

Bureau 2 au Groupe scolaire rue des Carriers

La répartition des électeurs sur l'un ou l'autre des bureaux, est déterminée par la RD 54 qui traverse le village depuis la route de Bourgoin jusqu'à la route des Alpes.

Si vous êtes situé à droite de cette route, vous voterez à la mairie, et si vous êtes situé à gauche de cette même rue, vous voterez au groupe scolaire.



DÉPART À LA RETRAITE VALÉRIE PABIOT

Jeune retraitée, Valérie PABIOT a choisi de prendre un nouveau départ dans la vie puisqu'elle a fait le choix de laisser livres et cahiers, poésies et règles de grammaire à d'autres, pour profiter de bons moments entourée de sa famille.

Après avoir eu le privilège d'aller à l'école de Cozance jusqu'en 1978, les années collège, à CREMIEU, le lycée l'Oiselet à BOURGOIN, circuit obligatoire à l'époque, et enfin la faculté de LYON, avant d'intégrer l'école normale de GRENOBLE.

Le début de sa carrière s'effectuera à CHAMPS SUR MARNE (77) en tant qu'institutrice d'école primaire, une année au collège Georges Brassens à DECINES avant d'intégrer l'école de SOLEYMIEU de 1993 à 1997 et à cette date, retour aux sources à TREPT où elle restera jusqu'en juin dernier, ayant enseigné à un très grand nombre de petits Treptois.

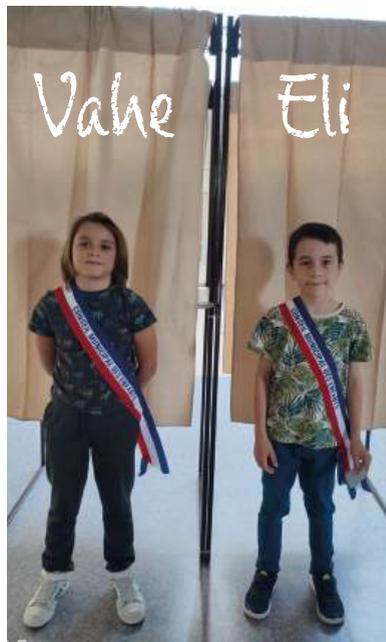
Désormais, plus d'emploi du temps, plus de vacances scolaires, elle pourra profiter d'une nouvelle vie sans contrainte et dédiée à sa famille.





CME

En octobre 2023 ont été élus pour 2 ans Giulia, Léa, Come et Tahina.
 En octobre 2024 nous avons renouvelé une partie du conseil des enfants, Jane Elsa, Mael et Louandre ayant fini leur mandat.
 Des élections ont été organisées avec la participation des enseignantes et de la directrice. Les candidats ont présenté une affiche candidature, et tous les élèves de primaire ont voté.
 Ont été élus pour 2 ans 4 élèves de Cm1 : Elyse, Chloé, Vahé et Eli.



Toujours très motivés, les enfants du CME ont participé à une multitude d'activités :

Visite des entreprises MTB et ARC EN CIEL, du siège de la Communauté de Communes, de la caserne des pompiers de Trept.

Participation à la journée propre, à la décoration de leur école pour Noël, au Téléthon.

Réalisation avec Mélie, professeur de dessin, d'un tableau sur le thème des JO.

Formation aux gestes de premiers secours avec les pompiers de Trept, jeux de société avec le club des Palis.

Mise en place d'une cabane à livres place du monument :

Pour remercier les enfants de leur implication, une soirée bowling leur a été offerte par l'association Trept'Actions.





Règlement de la cabane à livres

* Je prends un livre...

Servez-vous, c'est gratuit et ouvert à tous.

Chaque livre peut être gardé ou remis dans la cabane.

Alors n'hésitez pas !

* Je dépose un livre...

Pour enfant ou adulte, que ce soit des livres tout public, roman, bande-dessinée ou documentaire, tous les livres sont les bienvenus mais ils doivent être en bon état (les cabanes à livres ne sont pas des poubelles !).

En revanche, n'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, adultes et enfants, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti !





ETAT CIVIL

Parrainage Civil

DESMETTRE Alessio	20 avril
PIRAZZI Ninon	25 mai
NICOLLE Léo	06 juillet
TONEGHIN Jules	06 juillet
RAOUX Fabien	28 juillet
ALVES-TINO GAUDINEAU Dom	7 septembre



Raphaël Calvignac



William Decottignies Cavalieri



Giulia Khartchenko



Ava Leroy



Maël Guillet



Sélyane Belgeel



Léandro Meloni



Tess Telly Barraquand



Léandre Thomas



Ambre Vial

Naissance

BELANTAN Tom, Kriss, Lorys	7 janvier
VIAL Ambre, Rose	13 janvier
GUYONNET Esteban, Lucas	11 février
GUILLET Maël	4 avril
DECOTTIGNIES CAVALIERI William, Michel, Patrick	8 mai
ZERBINI Julio, Romain	23 mai
CORNELOUP Selden, Asriel	30 mai
BERGER Sélyane	4 juin
FARDINI Davina, Moriah	14 juin
GONCALVES Emilio	10 juillet
TELLY BARRAQUAND Tess, Julia	10 août
PETIT Chloë, Lou	24 août
THOMAS Léandre	16 septembre
KHARTCHENKO BERSANS Giulia, Chantal, Séverine, Justine	12 octobre
LEROY SORNE Ava, Annie, Nathalie	17 octobre
CALVIGNAC Raphaël, Loïc	31 octobre
MELONI Léandro, Ezio	20 novembre

7 janvier
13 janvier
11 février
4 avril
8 mai
23 mai
30 mai
4 juin
14 juin
10 juillet
10 août
24 août
16 septembre
12 octobre
17 octobre
31 octobre
20 novembre

Paes

LOTH-GUILLON Thibaut et GROS Occitane
 POUZOL Rémi et CARVALHO Fanny
 CLAUDEL Albert, Paul, Fernand, Camille et Mariola Beata DWORACZYK

27 janvier
 8 février
 19 octobre

Jean-Laurent & Laurence



Maxence & Emilie



Rémi & Fanny



Léo & Victoria



Nicolas & Laetitia



Thibaut & Occitane



Gilles & Catherine



Mathieu & Sandrine



Mariage

GUILLERMAZ Maxence & NICOLLE Emilie	27 avril
ALLAMANCHE Franck & CARLIER Muriel	4 mai
FRICKER Gilles & VISE Catherine	25 mai
SAUVAT Léo & DA SILVA Laura	29 juin
BERGER Dominique & GARCIA Karine	5 juillet
ROSSI Jean-Laurent & MULLIER Laurence	13 juillet
VAUDRAY Nicolas & GONCALVES Laetitia	3 août
CARLINO Antoine & INARD Célia	31 août
LEFEBVRE Laurent & TONNELIER Valérie	7 septembre
VITALIS Mathieu & RUFFIEUX Sandrine	7 septembre
MONTOYA Mattéo & MARTINOD Cécilia	14 septembre
PIRODON Léo & JACQUET Victoria	28 septembre
GALLET Laurent & YEDE Jolie	12 octobre

Décès

CAPELLAZZO veuve LANCE Alba	8 janvier
CHARREL ép. PIRODON Josette, Renée, Alice	7 septembre
CADIOU Eric, Georges	18 mars
GENEVRIER Edvin, Thomas	25 mai
CONTAMIN épouse GUICHERD Paulette, Jeannine	3 juin
DAL GOBBO épouse CHAMPIER Geneviève, Michelle, Marie	14 juin
GEWISS Henri	15 juin
LAKRICHI François	30 juin
VIALATOU Germaine	29 juin
GILLI Joseph, Jean	6 juillet
GUICHERD Félix Antoine Jean	19 août
MICHALLET Louis, François, Adolphe, Benoit	28 août
TODESCHINI Marie-Laure	5 septembre
GARCIA Veuve MIROUX Denise Irène	6 septembre
FABRE Xavier, Gabriel, Joseph, Marie	21 septembre
MINISINI Frédéric	15 octobre
CROZET Ernest, Jean-Louis	22 octobre
CHARREL Jean Marc Joseph	25 octobre
SAUNIER Veuve DUCROS Jeannine Henriette Lucette	17 novembre
BAILLET Robert	12 décembre



CÉRÉMONIE

8 mai



11 novembre



14 juillet



Vœux



INFORMATIONS COMMUNALES

ÇA C'EST PASSÉ EN 2024



PLANTATIONS



JOËL'STARS

Les coureurs de la section pleine nature de l'association CSBS Handisport, ont lancé le défi de parcourir les 540 kms entre Bourgoin et Paris et d'accompagner sept personnes en situation de handicap en joélette, en vue d'assister aux jeux paralympiques et notamment aux épreuves de para athlétisme.

Partis le 24 août pour rejoindre la capitale, ils ont fait halte sur le parvis de la mairie pour la photo souvenir, et quelques Treptois ont chaussé les baskets pour les accompagner sur quelques kilomètres.

Belle initiative pleine de courage et de solidarité Bravo.



TELETHON

Après avoir été porté pendant plusieurs années par l'association Vie'ctoire, celle-ci n'a pu assurer le téléthon 2023. Ainsi la municipalité a décidé de prendre le relais en étant signataire du contrat avec l'AFM et a fait appel aux associations afin de l'accompagner dans cette démarche. Une mobilisation très importante, pas moins de 16 associations, ont permis d'organiser la manifestation le 8 décembre. Un programme d'activités diverses a été réalisé, tant au niveau sportif avec une course en 2 parcours, une marche du patrimoine avec 3 circuits ayant pour but le passage devant toutes les richesses de la commune, fours, lavoirs, fontaines... les marcheurs se voyant remettre un petit fascicule avec l'histoire des lieux visités, document réalisé par les membres de la bibliothèque, une course enfants.

La gaule treptoise organisait une pêche à la truite dans le lavoir de la salle des fêtes, les jeunes pompiers ont réalisé des démonstrations d'aide aux victimes, pour la partie artistique, des ateliers créations de décorations de Noël avec le conseil municipal enfants, et l'association Emanance, des marrons grillés, des crêpes...

Quelques ingrédients nous ont été offerts par de généreux donateurs, nous les remercions pour leur engagement. Un repas cuisiné dans le four communal a été un véritable succès puisqu'il a été servi à 180 personnes. Bref un programme riche, et une vraie réussite malgré le temps exécrable, la pluie n'ayant cessé de tomber toute la journée mais cela n'a pas entamé le moral des nombreux bénévoles et grâce au vin chaud, le réchauffement s'opérait tout de même. Il est à souligner ce formidable élan de solidarité entre les diverses associations présentes pour cette noble cause.

Merci pour votre implication et merci à tous les participants pour votre générosité.

La remise officielle du chèque de 4 350.00 euros a eu lieu le 17 janvier.

C'est une grande fierté d'avoir participé à cet élan de solidarité, unique en son genre, et nous sommes motivés pour faire encore mieux, l'an prochain.



ÉCOLE

MATERNELLE PS-MS CLASSE de Madame COLOMB, Véronique CARPENTIER (ATSEM)





ÉCOLE

MATERNELLE MS-GS CLASSE de Madame CHAULAIC & Madame BLAIN(Abs), Ophélie POYETON apprentie

INFORMATIONS COMMUNALES





ÉCOLE

CP-CE1 CLASSE de Madame BILLET





ÉCOLE

CE2-CM1 CLASSE de Madame GIORGIS, Nathalie MEUNIER

INFORMATIONS COMMUNALES





ÉCOLE

CM2 CLASSE de Madame JOLY



École Primaire de Trept

Cette année scolaire s'est terminée par l'aboutissement de deux projets de classe de découverte. Les classes de CM1/CM2 et de Grande Section sont partis quelques jours. Au programme, astronomie pour les plus grands et découverte d'un espace naturel sensible pour les plus jeunes.

Les autres classes d'élémentaire ont pu bénéficier d'interventions de qualité dans le cadre des arts grâce au département et à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Dans le cadre du département, un projet autour du tissu a abouti à l'exposition d'une robe composée des travaux des élèves au musée de Bourgoin Jallieu.

Dans le cadre de la CCBD et du projet Faites des Arts :

- Un projet dessin, animé par Adèle Akissi de l'atelier du vent, était axé sur la représentation d'animaux au fusain et à l'aquarelle. Les œuvres ont ensuite été présentées dans un cocon géant à la salle des fêtes de Trept.
- Un projet de sculpture sur pierre taillée a été animé par le musée de la pierre de Hières sur Amby.

Ces deux projets ont donné lieu à une exposition à la ferme des Dames de Sainte Baudille de la Tour dans le cadre du festival Isle en scène.

Du côté de la maternelle l'année s'est terminée par l'organisation des olympiades où les parents ont été invités à venir encourager leurs enfants. Les plus jeunes se sont aussi rendus à la ferme du val d'Amby pour prendre soin des animaux.

L'année 2024 a aussi été marquée par le départ à la retraite de Mme Pabiot Valérie, enseignante depuis de nombreuses années sur la commune et par la fusion des deux écoles, élémentaire et maternelle, pour former désormais l'école primaire de TREPT.

En septembre 213 élèves faisaient leur rentrée dans les 9 classes que compte l'école.



ÉCOLE



Fusion des écoles

La fusion d'une école maternelle et d'une école élémentaire doit être fondée sur un projet effectif d'articulation pédagogique entre les deux niveaux.

Dans ce sens, la démarche de projet de fusion doit être anticipée et laisser un temps suffisant pour tous les acteurs directement concernés (enseignants, parents, élus) pour créer des conditions satisfaisantes d'une concertation et d'une réflexion permettant à chacun individuellement et à tous collectivement de s'approprier toutes les dimensions du débat et tous les enjeux de cette fusion.

La fusion d'écoles peut donner plus de poids au projet d'école dès lors qu'elle concerne un ensemble scolaire cohérent et des équipes enseignantes pleinement associées à cette fusion. La mutualisation des moyens, du matériel, des projets, le fait de favoriser la liaison entre deux cycles, de multiplier les possibilités en terme d'échange de services sont des avantages non négligeables.

La configuration des lieux est aussi déterminante que la structure pédagogique. Notre groupe scolaire s'inscrit tout à fait dans ces critères et a donc fait l'objet de cette fusion permettant ainsi une seule direction occupée par Gaëlle KUBUCK depuis la rentrée de septembre.

Coût d'un élève

Les dépenses de fonctionnement d'une classe élémentaire sous contrat constituent une dépense obligatoire à la charge de la commune.

Le montant de la contribution communale s'évalue à partir des dépenses de fonctionnement relatives à l'externat des écoles publiques correspondantes inscrites dans les comptes de la commune et qui correspondent notamment :

- À l'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement, ce qui inclut outre la classe et des accessoires, les aires de récréation, les locaux sportifs, culturels ou administratifs, etc. ;
- À l'ensemble des dépenses de fonctionnement des locaux désignés ci-dessus telles que chauffage, eau, électricité, nettoyage, produits d'entretien ménager, fournitures de petit équipement, autres matières et fournitures, fournitures pour l'entretien des bâtiments, contrats de maintenance, assurances, etc. ;
- À l'entretien et, s'il y a lieu, le remplacement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement ;
- À la location et la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents ;
- Aux fournitures scolaires, aux dépenses pédagogiques et administratives nécessaires au fonctionnement des écoles publiques ;
- À la rémunération des intervenants extérieurs, recrutés par la commune, chargés d'assister les enseignants pendant les heures d'enseignement prévues dans les programmes officiels de l'éducation nationale ;
- À la quote-part des services généraux de l'administration communale nécessaire au fonctionnement des écoles publiques ;
- Au coût des ATSEM, pour les classes maternelles

Ce calcul a été réalisé en 2024, sur la base des chiffres 2023, et le coût d'un élève, hors restauration scolaire s'élève à 692.00 €.

Si on ajoute le poste cantine, c'est une dépense de 61 000.00 € qu'il convient d'ajouter, soit 282.00 € par élève, portant ainsi le coût total à 974.00 €.

Parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves de Trept : Un engagement pour nos écoles

Cette année, l'équipe des représentants des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Trept est composée de 9 membres élus et de 2 suppléants, répartis pour représenter les 9 classes de notre groupe scolaire. Ensemble, nous avons à coeur de participer activement à la vie de l'école et d'offrir à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage.

Quel est le rôle des représentants des parents d'élèves ?

Les représentants des parents d'élèves ont pour mission de faire le lien entre les familles et l'équipe éducative. Nous assistons aux conseils d'école, où nous discutons des projets pédagogiques, de l'organisation des classes, des conditions matérielles et des besoins des enfants. Dans ce cadre, nous relayons les questions, les préoccupations et les idées des familles, en veillant à ce que chaque voix soit entendue. En résumé, nous sommes là pour assurer que les parents soient informés et impliqués dans les choix qui concernent l'éducation de leurs enfants.

Notre rôle va aussi au-delà des conseils d'école.

Nous sommes un point de contact pour les familles tout au long de l'année et servons d'intermédiaires avec les équipes pédagogiques. Que ce soit pour expliquer les nouvelles initiatives scolaires, répondre aux préoccupations ou discuter des projets d'amélioration, nous nous engageons à écouter et à représenter fidèlement les attentes des parents. Cependant, notre intervention ne remplace pas l'importance pour les parents d'engager des discussions directement avec les enseignants ou la mairie s'ils ont des questions ou des problématiques spécifiques. Un parent élu peut également être sollicité pour être présent lors de ces rencontres, si cela peut apporter un soutien supplémentaire.

En amont de la rentrée, nous avons été invités par la mairie pour dialoguer autour des thématiques liées à la rentrée scolaire. Cette initiative a permis de mieux comprendre les projets de l'année et de collaborer efficacement dès le début avec la municipalité et le corps enseignant, pour le bien-être des élèves.

Pourquoi devenons-nous représentants des parents d'élèves ?

S'engager en tant que représentant des parents est avant tout une démarche de coeur, motivée par la volonté d'accompagner les enfants dans leur parcours scolaire et de contribuer à leur épanouissement au sein de l'école. Voici quelques-unes des motivations qui nous animent :

- Participer activement à la vie scolaire : En tant que parents, nous voulons être acteurs du quotidien scolaire de nos enfants. Cette implication nous permet d'apporter notre soutien aux projets éducatifs et de mieux comprendre les enjeux de l'école.

- Améliorer l'expérience scolaire de nos enfants : Être représentant, c'est aussi contribuer à des évolutions positives dans l'environnement d'apprentissage de nos enfants. Lors du dernier conseil d'école, nous avons proposé, par exemple, une démarche éco-responsable pour l'utilisation de verres réutilisables (ou ecocups) lors des anniversaires, afin de limiter les déchets plastiques et sensibiliser les enfants à l'environnement.

- Renforcer le lien entre les familles et l'école : En créant un dialogue entre les parents, l'école et la municipalité, nous favorisons une meilleure compréhension des attentes et des besoins de tous. Nous avons remis à l'ordre du jour le projet du « couloir actif » proposé l'an passé par Mme Billet, permettant aux élèves qui en ressentent le besoin de se dépenser physiquement l'espace de 5 minutes pour mieux se reconcentrer pendant les heures de cours.

- Apporter une dynamique constructive et collective :



Nous sommes une force de proposition au sein de l'école et de la commune. Lors du 1er conseil d'école le 4 novembre dernier, nous avons évoqué la végétalisation des cours de récréation pour offrir plus d'ombre et un environnement plus frais, afin que nos enfants soient moins exposés aux fortes chaleurs.

Les représentants des parents d'élèves de cette année sont des mamans et un papa motivés, désireux de faire une différence pour leurs enfants et pour l'ensemble des élèves de l'école. Leur implication et leur sens de l'écoute sont les piliers de leur engagement, et leur collaboration avec l'école et la municipalité permet d'assurer une vie scolaire riche et équilibrée pour nos jeunes.

Nous remercions tous les parents pour la confiance qu'ils nous accordent, et restons à leur disposition pour toute question ou suggestion. Ensemble, faisons de notre école un lieu d'épanouissement pour nos enfants !

ALEXANDRE Carole
ALLENÉ Stéphanie
ALLIROL Camille
ARCO MOUNIER Virginie (supp)
BERGÈRE Élise (supp)
CHARRIER Peter

COLOMB Christelle
GUILLERMAZ Émilie
MARTIN Chloé
PETOT Édith
SANTANA BISPO Barbara



JEU

CONNAISSEZ VOUS LES FOURS ET LAVOIRS DE VOTRE VILLAGE

ASSOCIEZ CHAQUE NUMÉRO DE RUE A LA LETTRE CORRESPONDANT A LA PHOTO SUR LA GRILLE RÉPONSE

NOMS DES RUES	
1	RUE DES LAUZES
2	PLACE SEBASTIEN BOYRIVENT
3	PLACE DU 19 MARS
4	PLACE DES ARTISTES
5	RUE VIE DE BETZ
6	CHEMIN DU FOUR
7	RUE DU GRAND COZANCE
8	CHEMIN DE SERRIERES
9	ROUTE DE MORESTEL
10	CHEMIN DU MOULIN

GRILLE REPONSE		
1	→→	
2	→→	
3	→→	
4	→→	
5	→→	
6	→→	
7	→→	
8	→→	
9	→→	
10	→→	



D	↔	10
K	↔	9
A	↔	8
I	↔	7
B	↔	6
G	↔	5
E	↔	4
J	↔	3
F	↔	2
H	↔	1
SOLUTION		

INFORMATIONS COMMUNALES

CCBD *Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné*



Le président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné avec les élèves de la MFR lors de l'événement Terre de Jeux. (16 mai 2024)

Les Balcons du Dauphiné

JEAN-YVES BRENIER

Président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné



Chères habitantes, chers habitants,

Au fil de cette année 2024, les Balcons du Dauphiné ont poursuivi l'engagement pris d'améliorer la qualité de vie pour tous, à travers des actions de proximité et des projets ambitieux. Le bien-être de nos jeunes enfants et des familles a été une priorité : grâce au partenariat avec l'association Label Vie, nos crèches et relais petite enfance s'engagent dans

une démarche écologique forte, mais aussi nos centres de loisirs. Ces initiatives contribuent non seulement à la santé des enfants, mais aussi à l'éducation à l'environnement, dès le plus jeune âge et pour chacune et chacun d'entre nous.

Côté mobilité, les services de Balcons Mobilités continuent de prendre de l'ampleur avec l'introduction de solutions de covoiturage innovantes et accessibles. Nous espérons ainsi

faciliter les déplacements au quotidien tout en favorisant la réduction de notre empreinte carbone.

Les efforts pour le logement durable se sont également intensifiés, avec un soutien accru pour la rénovation énergétique. Nous avons mis en place des aides pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches, permettant à chacun de vivre dans un habitat plus sain et plus économe en énergie.

Nous vous remercions pour votre participation active, votre implication et votre confiance.

Ensemble, nous construisons un cadre de vie durable et dynamique, respectueux de l'environnement et tourné vers l'avenir.

Très bonne santé et belle année 2025.

Balcons Mobilités Covoiturage

Balcons Mobilités Covoiturage, conçu pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants des Balcons du Dauphiné. L'objectif est de les accompagner en leur offrant une solution de covoiturage attractive, agrémentée d'une incitation financière pour rendre les trajets encore plus avantageux.

**Gratuit pour les passagers
Rémunérateur pour les conducteurs
Jusqu'à 100€ par mois !**

Téléchargez l'application !



RECRUTEMENT

Devenez animateur en centres de loisirs

et participe à un projet porteur de sens !

**Tu aimes partager et donner du sens aux projets ?
Tu veux faire exploser ta créativité ?
Ce job est fait pour toi !**

Diplômé de l'animation ou non, rejoins l'une des 11 équipes ALSH des Balcons du Dauphiné !

Balcons Mobilités

Location sociale de Vélo à Assistance Electrique

Entre 20€ et 30€ par mois*

Renseignements :
www.balconsdudauphine.fr

En fonction des ressources*



En accord avec le projet de territoire porté par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, les structures des secteurs enfance et petite enfance s'engagent activement dans une démarche écologique globale accompagnée par l'association Label vie.

L'objectif est d'améliorer la santé environnementale et le bien-être des enfants ainsi que des professionnels dans les crèches, RPE et ALSH.
Pour en savoir plus sur cette démarche globale : www.balconsdudauphine.fr



La vie est belle dans les structures enfance et petite enfance

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné place la santé environnementale et le bien-être des enfants au cœur de son action dans les crèches, Relais Petite Enfance (RPE) et Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Ainsi 25 structures petite enfance et enfance de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné sont concernées par l'accompagnement du réseau Label Vie® pour être labellisées Écolo crèche®.

Ce projet commun vise également à :

- Favoriser une alimentation durable en **proposant davantage de produits bio et locaux** tout en réduisant le gaspillage alimentaire.
- Encourager la connaissance et le respect de la nature et de l'environnement par des activités pédagogiques et des sorties éducatives.
- Promouvoir la sobriété énergétique et consumériste en réduisant la consommation d'eau et d'électricité.

25 structures petite enfance et enfance concernées

- **Améliorer les performances énergétiques** des bâtiments accueillant les enfants.
- Fédérer les équipes autour d'un projet d'envergure commun pour réduire l'absentéisme et renforcer le lien professionnel.

À propos de l'association Label Vie®

Label Vie®, fondée par Claire Grolleau, représente l'association de l'Économie Sociale et Solidaire pionnière dans la transition écologique, particulièrement dans le domaine de la Petite Enfance. Reconnue pour la création du label Écolo crèche®, Label Vie est un réseau dynamique de près de 1000 lieux de vie engagés, de partenaires privés et institutionnels, qui font bouger les lignes avec des résultats positifs et des impacts mesurables. Rebaptisée en 2018 "Label Vie®", l'association a élargi son champ d'action à d'autres cibles : les assistant(e)s maternel(le)s et les centres de loisirs.



Découvrez le nouveau site internet de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné : www.balconsdudauphine.fr



Prochainement un guichet unique concernant l'habitat et le logement

Balcons Habitat

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné vous accompagne dans vos projets de rénovation. Afin de faciliter vos démarches, connaître les différentes aides possibles, la communauté de commune finance votre accompagnement.



Pour des travaux de rénovation énergétique

Si vous êtes propriétaire occupant, contactez un conseiller au **04 76 14 00 10** (appel gratuit)

Pour des travaux d'adaptation et d'aide au maintien à domicile

Si vous êtes propriétaire occupant, contactez un conseiller au **0 805 030 064** (appel gratuit) ou par courriel : balconsdudauphine@soliha.fr

Pour des travaux d'amélioration des logements locatifs

Si vous êtes bailleurs, contactez un conseiller au **0 805 030 064** (appel gratuit) ou par courriel : balconsdudauphine@soliha.fr

Pour les logements très dégradés ou indignes

Si vous êtes propriétaire, contactez un conseiller au **0 805 030 064** (appel gratuit) ou par courriel : balconsdudauphine@soliha.fr



PARFER

Un Tramway pour 2030 ?!

Le 13 septembre 2024 la Région Auvergne Rhône Alpes annonce officiellement le projet de tramway sur l'emprise du Chemin de Fer de l'Est de Lyonnais (CFEL) pour relier le bassin à l'agglomération lyonnaise.

« En facilitant les déplacements du quotidien des habitantes et des habitants du bassin de vie de « Crémieu – Pont de Chéry » et ses alentours, touchés par une forte congestion routière, le développement du tramway Crémieu – Lyon par Meyzieu est stratégique aussi bien en termes d'attractivité économique pour les entreprises locales, que de climat et de santé publique, en favorisant les mobilités collectives et durables pour tous. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de la Région pour les mobilités du quotidien, adoptée fin 2023, et constitue le maillon Est du futur Service Express Régional Métropolitain lyonnais (**SERM**) dont la démarche a été initiée en début d'année 2024. La Région a pour objectif une déclaration d'utilité publique (DUP) et l'obtention de l'autorisation environnementale d'ici fin 2027, afin de pouvoir mener les travaux pour une mise en service prévue à l'horizon 2030 »

En effet, les études d'opportunité ont eu lieu depuis la mise en place du comité de pilotage en décembre 2019 par le recrutement du bureau d'étude **EGIS Rail** ayant réalisé le travail nécessaire pour conforter le tracé et le choix technique. Une nouvelle étape a bien été franchie en 2024 par l'appel à candidature en mars d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dont le choix s'est tourné vers la société **SETEC** qui a démarré sa mission dès ce mois de septembre.

Le comité de pilotage sera élargi aux communes traversées par l'emprise CFEL pour aborder les sujets relatifs aux stations, terminus, rabattements tous modes et l'aménagement d'un itinéraire cyclable si possible à proximité de la future ligne de tramway en fonction des contraintes d'insertion. En complément la Région Auvergne Rhône Alpes organisera des Comités de Suivi avec l'ensemble des acteurs locaux de zones d'attractivité du projet (communes, associations ...). Nos communautés de communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné et les Balcons du Dauphiné, ainsi que le SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD) sont en ordre de marche pour organiser les aménagements qui accompagneront le projet.

Un site internet dédié au projet

Nous vous invitons à consulter le site internet de la Région dédié au projet à l'adresse suivante :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/contenus/liaison-cremieu-lyon>

Il comporte un formulaire d'inscription pour recevoir des informations sur le projet au fur et à mesure de l'avancement ; nous vous invitons à laisser vos coordonnées !



Le mot du président de l'association Lyon Crémieu ParFer

« Après tant d'années d'échanges avec nos élus locaux, départementaux et régionaux, on peut remercier la Région Auvergne Rhône Alpes et ses partenaires, de l'engagement pris pour voir concrétiser le projet de longue haleine de transport collectif en mode tramway sur le tracé du chemin de fer de l'Est lyonnais CFEL pour relier la métropole de Lyon. Ce projet a tout son sens d'un point de vue environnemental et apportera son utilité au service de la population et des entreprises. Nous resterons attentifs à la poursuite des études, la phase de concertation, l'enquête publique qui mèneront aux travaux de réalisation ... »



Le calendrier



Le projet en chiffres

- 1 Heure de trajet pour relier Crémieu à Lyon
- Toutes les 15 minutes Fréquence des passages en période de pointe
- 6 nouvelles stations
- 1 projet d'itinéraire cyclable à proximité

Restez mobilisé(e)s !
Et rejoignez-nous lors
d'actions collectives.

Site : <http://lyon-cremieu-parfer.fr>

Mail : lcparfer@gmail.com

Tw : @ParferLC Fb : @LCPARFER

Pour adhérer à notre association : <http://lyon-cremieu-parfer.fr/index.php/adherer/>





SYCLUM

COLLECTE, ON RESTE SPORT SUR LES CONSIGNES ET ON GARDE DE BONS RÉFLEXES :

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.

En vrac sans sac : Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !

Les gros cartons dans le bac jaune, c'est carton rouge : Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac la collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire casse le bac lui-même. 2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie> il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.

Le verre c'est toujours dans le conteneur : Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! Le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !

CALENDRIERS DE COLLECTE

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1er janvier 2025. Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : www.syclum.fr en sélectionnant votre commune. Pour les personnes sans accès en internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie. En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.

ACTUS SYCLUM : UNE NOUVELLE APPLICATION EN TEMPS REEL

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités vont voir le jour sur cette application et permettrons aux utilisateurs d'être informés sur toutes les actualités de SYCLUM : Evènements, actualités, projets, infos pratiques etc...Un réel plus pour être informé en toute circonstance.



DANS LE BAC JAUNE!
SYCLUM



C'EST CARTON ROUGE!
SYCLUM

LE VERRE
c'est



DANS LE CONTENEUR!



NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

LE TRI DES BIODÉCHETS, OÙ EN EST-ON ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise). Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

Pourquoi séparer les déchets alimentaires de la poubelle ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œuf, marc de café, restes alimentaires... Lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.

Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ? Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement ! Moins de pollution, moins de gaspillage. C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1/Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin : Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions, rendez-vous sur www.syclum.fr.

2/Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.
- Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi

Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie actuellement une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

DES ÉCO-EVENEMENTS AVEC SYCLUM ET LA FÊTE EST REUSSIE.

Pas facile de gérer les poubelles lors des évènements. Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement. Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-événement ?

Le matériel mis à disposition :

Des gobelets, carafes et vaisselles lavables pour éviter d'acheter et utiliser du jetable sans corvée de lavage et de nettoyage : vous les empruntez propres et les retournez sales.

Des totems de tri, bacs ou bornes de tri et d'ordures ménagères pour trier et stocker proprement les déchets lors des manifestations.

Des conseils et un accompagnement personnalisé : SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur www.syclum.fr rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel





FNACA

Créé depuis 1980, le comité de TREPT regroupe actuellement une trentaine de membres autour de René NIGRI, son président depuis 40 ans.

Outre sa participation à tous les défilés commémoratifs, il organise chaque année plusieurs repas dont la traditionnelle choucroute du mois de janvier et le repas du 19 mars.

Cette année, il a pu, en outre organiser, le 31 mai un voyage repas à MERCUROL dans la Drôme, avec visite du musée de l'Alambic à SAINT DESIRAT et arrêt à la chocolaterie VALRHONA à TAIN L'HERMITAGE, grâce à la participation de ses fidèles sympathisants, et d'une dizaine de personnes du comité de SALAGNON. En 2025, en marge des manifestations traditionnelles, le comité de TREPT a reçu une réunion de secteur des comités environnants, le 7 mars et essaiera de mettre en place, un nouveau voyage.



AU PAYS DES PALIS

Que faites vous le jeudi après-midi ? Si vous êtes jeune senior ou moins jeune, rejoignez les membres de l'association Au pays des Palis, vous y serez très bien accueilli.

Petites douceurs, boissons, activités diverses, bref tout pour passer un bon moment, pour rompre la solitude ou la routine, pour échanger, se divertir. Tout au long de l'année vous pourrez participer aux thés dansants, mais aussi aux concours de belote, assister au repas de fin d'année, sans oublier les anniversaires.

Salle Jacques MATHIEU



LA VOIX DES AUTRES

L'association « La voix des autres » est dédiée à l'accompagnement des projets d'écriture de tous ordres – récits de vie, productions littéraires, travaux académiques... Via cette structure associative à but non lucratif, Pauline Laroche-Vachaud, professeure agrégée de Lettres modernes et docteure en Littérature contemporaine, met son expertise à votre service et propose, selon les besoins, de vous aider à écrire votre vie ou celle d'un proche, de vous soutenir dans le chemin d'une création littéraire, de corriger vos écrits universitaires ou courriers divers. Les temps de rencontres, (re) lectures, conseils, (ré)écritures seront adaptés au cas par cas, en fonction de la spécificité de chaque demande.

Dans cette perspective, durant l'année 2024, à l'occasion de séances ponctuelles, l'association a accueilli un cercle d'écriture : des personnes qui souhaitent se réunir pour discuter de leur projet d'écriture et s'entraider dans l'avancement de leurs travaux.

Par ailleurs, depuis un peu plus d'un an, l'association porte la réalisation d'une revue documentaire, littéraire et artistique intitulée « Dites donc ! » Chacun peut y trouver sa place pour raconter, exprimer, peindre, dessiner, témoigner, inventer... Il est possible de consulter librement les numéros parus en ligne en suivant ce lien : <https://ditesdonc.tumblr.com/> Une version papier existe aussi (prix : 2e) en dépôt dans les deux boulangeries du village, Le Fournil de Trept et Maison D'S-R, le salon de coiffure Epi'Tête et l'épicerie Le Coin des Colibris à Sablonnières. Un très grand merci à eux pour leur soutien ! Pour élargir la diffusion de la revue, nous sommes à la recherche d'autres lieux de dépôt dans les communes environnantes : si vous avez des idées ou des propositions, nous sommes preneurs !

Enfin, suite à la découverte du travail d'Adèle Ogier, artiste du Cocon, qui était intervenue dans les classes de CP-CE1 en 2023-2024 pour des ateliers de croquis animaliers, et souhaitant encourager le développement de ces pratiques artistiques comme nous le faisons avec la revue (les dessins produits à l'école par les enfants ont été publiés dans les numéros 6 et 7 de septembre et novembre 2024), nous avons invité cette artiste pour une journée de stage, en octobre 2024. En très peu de temps, grâce à ses conseils avisés, les participants ont réalisé des merveilles. Nous prévoyons de l'inviter à nouveau en 2025.

Coordonnées : Association « La voix des autres » :
06 62 27 73 00 / lavoixdesautres@yahoo.com

Photo éventail revue et atelier dessin et dire cercle d'écriture





AJT Association des Joyeux Treptois

Treptoises, Treptois,
Nous l'avons bien débutée avec notre après-midi du 19 janvier à papoter, jouer et déguster la galette des Rois. Agréable moment ouvert à tous.

L'année ne compte pas assez de week-end. Nous avons seulement pu conserver notre date pour le repas dansant à thème (le 15 novembre 2025). Mais surveillez tout de même nos affiches de dernière minute ... au cas où une date se libère.

Rappelons-nous les moments A.J.T de 2024.

La journée Guinguette :

Prévue en extérieur mais qui à notre grand regret s'est déroulée dans la salle à cause de la météo. Qu'importe, le groupe « Made in France » nous a réchauffé les cœurs et leurs belles chansons ont été reprises en chœur par le public.

La soirée à thème Italie :

La pasta, la musica, le limoncello, la déco, tout y était pour la « Dolce Vita ». Belle soirée colorée et ambiancée.

Pour tous ces merveilleux moments, mille mercis à ceux qui viennent et à ceux qui viendront un jour !

Les AJT (Association des Joyeux Treptois)



LA CLIQUE

Dans le village, quand on évoque la Clique de Trept, on pense tout de suite à un groupe de musiciens, tout de bleu vêtu, qui sont présents dans tous les moments festifs du village et villages alentours.

La Clique est une sorte d'institution qui se transmet de génération en génération.

Beaucoup de personnes ont joué, jouent et on espère joueront dans la Clique. Alors Jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à venir essayer un instrument et pourquoi pas intégrer le groupe. Vous serez les bienvenus. Les répétitions ont lieu tous les jeudis à 20 heures. On vous attend !

En ce début d'année, nous voulions avoir une pensée pour nos anciens qui nous ont quittés et qui ont su nous transmettre leurs passions. Une pensée particulière à Robert Baillet disparu en décembre dernier.

CLIND'ŒIL

En plus de jouer d'un instrument, nous voulions mettre à l'honneur certains membres de la Clique qui vivent d'autres passions. Pour en citer quelques-uns : Julien Goncalves après un premier échec en 2023, a réussi à finir un trail de l'extrême. Le Tor des géants 2024. Une course à pied de 350 kms qu'il a parcouru en 127 heures.

Chloé Roland et Vahé Valette qui ont été élus au conseil des enfants.

Colin Bénour et Hugo Berger qui se lancent dans l'aventure du 4L Trophy. Un raid humanitaire au Maroc (du 19/02/2025 au 02/03/2025).

Côté événement, 2024 fût encore une année bien remplie : Cérémonies, Aubade gourmande, Fête de la musique et marrons grillés pour le Téléthon.

Toutes ces manifestations seront reconduites tout au long de l'année 2025.

En vous remerciant toutes et tous, ainsi que la municipalité, par votre présence lors de nos représentations et en vous souhaitant une belle et heureuse année 2025.

Musicalement. Toute l'équipe de la Clique de Trept.



Contact :
clique.trept@gmail.com
06 83 22 10 50

Composition du bureau :

- Président BERGER Dominique
- Trésorier GONÇALVES Julien
Trésorier Adjoint DONJON Fabrice
- Secrétaire BENOIR Didier
Secrétaire Adjoint PRAVE Philippe
- Chef de Clique BAILLET Patrice
- Membres Actifs Laurent VENDEVILLE, Christèle NIGRI



LA RECRÉ DE TREPT

La garderie « La Récré de Trept », créée en 2003, est une association de parents d'élèves bénévoles. Située dans les locaux de l'école primaire de Trept, mis à disposition par la municipalité ; la garderie accueille chaque jour, une soixantaine d'enfants du CP au CM2 (pas d'accueil d'enfants de maternelle, la réglementation étant trop contraignante pour une simple association).

Trois animatrices (Sandrine, Camille et Marie) ainsi qu'une bénévole (Sylvie) accueillent et encadrent les enfants le matin de 7h15 à 8h20, et le soir de 16h30 à 18h30. L'objectif de cet accueil est d'organiser des activités surveillées, de détente, d'aide aux devoirs et de loisirs pour les enfants de l'école primaire de Trept.

La garderie étant auto financée ; une cotisation annuelle de 6 euros par famille et un tarif horaire attractif de 2 euros de l'heure, permettent de financer les postes des animatrices, les fournitures éducatives, les goûters mensuels, et diverses attentions en faveur des enfants (chocolats de Noël, de Pâques...)

La gestion administrative et financière de cette association repose sur l'investissement de parents d'élèves bénévoles, sans qui ce service périscolaire n'existerait pas.

Ainsi, le Bureau de la garderie, est composé de 9 parents bénévoles (présidente, vice-présidente, secrétaires, trésoriers) en charge de la facturation, des contrats de travail, des payes, des achats divers....

Ses missions sont réalisées bénévolement, par des parents d'élèves ; et ce bénévolat est la condition sinequanone pour que le service périscolaire, dont bénéficie de nombreuses familles, fonctionne et perdure.

Aussi, nous comptons sur la mobilisation du plus grand nombre d'entre vous, pour ne pas que ce service d'utilité publique, qui peut profiter à tous, ne périlite pas.

Contact : larecredetrept@hotmail.com



LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles, une assoc', des parents.

La raison d'être du sou est une constante au fil des années : créer des événements pour récolter des fonds qui servent aux classes de primaire et maternelle pour améliorer d'une part, le quotidien de la scolarité et permettre d'autre part des projets exceptionnels.

Et ce leitmotiv est assuré par des parents qui se relaient d'année en année en parallèle de l'évolution de leurs enfants. C'est ce qui fait la spécificité de cette association : les membres du bureau et membres actifs changent régulièrement.

Pourquoi s'engage-t-on au sou, pour un an, pour quelques années ? Le sou, c'est avant tout une fabrique à événements, du plus simple, comme une commande de fleurs au printemps, au plus élaboré comme un Loto sur deux salles avec de nombreux lots impressionnants, ou une kermesse qui s'étend sur une journée avec, le spectacle fait par les écoles, un barbecue, des animations de grande ampleur le tout en plein air...

Un évènement tous les 50 jours, quelle aventure !

Cette année le retour du bal d'halloween a précédé un marché de Noël qui n'a rien à envier à de plus grosses villes ainsi qu'une chasse aux oeufs pour pâques. Des événements assez différents qui ne sont conditionnés que par le cahier des charges, l'imagination des membres du sou et pour la joie de nos treptio villageois !

Voilà, c'est la chance qu'offre le sou : se frotter à la création d'événements, y imprimer sa personnalité, y apporter ses envies et faciliter la continuité des parents qui prendront la suite. Chacun trouve sa place. Certains ont des idées grandioses et qui remuent ciel et terre pour les faire éclore ; d'autres ont un savoir-faire particulier, des pépites, une chance pour le village ; et d'autres encore sont présents à un ou plusieurs évènements, jusqu'à point d'heure et motivés comme jamais ! Et oui, on se découvre des talents, des vertus...

A travers le sou, se noue un réseau de citoyens engagés pour les enfants et pour animer ce village qu'on aime tant voir vivant. Au fur et à mesure des années, un savoir-faire se transmet et évolue en fonction des profils qui font le sou. On peut dire que le sou est une association de perpétuels débutants mais grâce à la bonne volonté des parents bénévoles, au maillage des autres associations treptoises, au soutien des commerçants et de la mairie qui accompagnent le sou depuis toutes ces années, c'est finalement une association bien rodée ! Chacun apporte sa pierre à cet édifice qui lie les parents et les enfants de Trept à l'histoire du village.





LA CHAPELLE DE COZANCE

Dimanche 13 octobre 2024, l'association de sauvegarde et de restauration de la chapelle de Cozance en partenariat avec l'Ecole des Pupilles de l'Air a organisé la traditionnelle journée d'hommage à Roland de La Poype, pilote de chasse du Normandie-Niemen, héros de la seconde guerre mondiale en présence de son épouse, Marie-Noëlle de La Poype.

Cette journée mémorielle a débuté dès 11 heures à la chapelle Saint-Didier, avec un récital, Roland de la Poype vers l'Etoile rouge, texte émouvant écrit par Jean-Jacques Greneau, mise en voix par Alain Carré qui retrace l'épopée du Normandie-Niemen. (Récitant Alain Carré, violon et accordéon le Duo Bouclier). La journée s'est poursuivie avec la cérémonie d'hommage présidée par le commandant Walter Schwarzenbach, à 14 heures en présence de la municipalité de Trept, d'Annick Merle, vice-présidente du Conseil Départemental, de Jean-Pierre Tron, porte Drapeau du Normandie-Niemen, des associations ANORAA, ANSORAA, d'une délégation de l'escadrille Air Jeunesse, d'élèves de l'EPAE, du Lieutenant-Colonel Jean-Claude Charlier, du Lieutenant Bevilacqua, maître de musique de l'EPAE.

Durant la cérémonie, trois DR400 venant de l'aéroclub du Versoud ont survolé le lieu de recueillement.

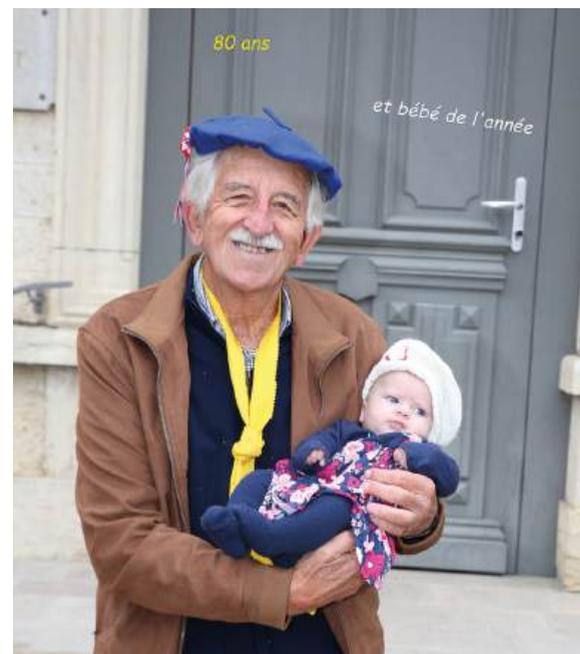


CLASSES EN 4

La Classe en 4 c'est l'Éclate !!!! Le dimanche 6 octobre 2024, se sont réunis les classards de 0 à 80 ans. Après la célèbre séance photo sur les marches de la mairie, la cinquantaine de bérets bleus et blancs se sont dirigés vers la Salle des Fêtes en musique entraînés par la Clique.

La classe en 3 a servi un apéritif et s'en est suivi un repas convivial et musical. Un moment de partage de souvenirs, d'anecdotes en tous genres et de rencontres entre classards haut en couleurs. Merci à tous et rendez-vous dans 10 ans ! Avis à tous les classards nés en 5 : la passation aura lieu le vendredi 28 mars 2025 à 20h à la salle Jacques Mathieu. Nous vous attendons nombreux pour passer le flambeau.

Afin que le 1er dimanche d'octobre soit sous la bannière de l'année en 5 pour une belle journée festive





SHIN CLUB *Une association dynamique depuis 1994*

Créé en 1994, le Shin Club est une association sportive incontournable de notre commune. Initialement, l'association proposait des cours de karaté, mais au fil des années, elle s'est diversifiée pour répondre aux besoins de ses adhérents. Aujourd'hui, sous l'impulsion de Régine, passionnée et instructrice polyvalente, le club propose une large palette d'activités avec des cours tels que du Pilates, du Yoga, du renforcement musculaire et du Flow'Dance.

Des cours pour tous les goûts et tous les niveaux. Au fil des ans, Régine a enrichi ses compétences et formations pour offrir une grande diversité de cours adaptés à tous :

Le Pilates : une discipline qui renforce les muscles profonds, améliore la posture, et favorise la souplesse et l'équilibre. C'est une excellente pratique pour ceux qui cherchent à renforcer leur corps tout en douceur.

Le Yoga : une activité bénéfique pour le corps et l'esprit, visant à améliorer la flexibilité, la concentration, et la détente. Les séances incluent des postures, des exercices de respiration et des moments de relaxation.

Le Flow'Dance : un cours original créé par Régine, combinant des mouvements de danse avec des exercices cardio. Ce cours dynamique et ludique est parfait pour se dépenser tout en s'amusant.

Le Renforcement musculaire : des séances ciblées pour travailler les principaux groupes musculaires du corps et améliorer la condition physique générale. Idéal pour se tonifier et gagner en force.

Un équipement complet pour un entraînement de qualité

Le Shin Club met à disposition de ses adhérents un matériel varié et de qualité pour enrichir les cours et maximiser les résultats : haltères, swiss balls, bandes élastiques, medecine balls, anneaux de Pilates, briques et chaises pour le yoga, couvertures, etc. Cet équipement permet d'adapter les exercices aux besoins et aux niveaux de chacun, pour une pratique efficace et agréable.

Horaires des cours

Les cours se déroulent chaque semaine dans une ambiance conviviale et bienveillante, avec une grande flexibilité horaire :

Lundi :

- 18h30 à 19h15 : Pilates
- 19h15 à 20h00 : Flow'Dance
- 20h00 à 21h00 : Yoga

Mardi :

- 18h15 à 19h00 : Pilates
- 19h00 à 19h45 : Pilates
- 19h45 à 20h30 : Renforcement musculaire
- 20h30 à 21h30 : Yoga

-Jeudi :

- 9h00 à 9h45 : Pilates
- 9h45 à 10h45 : Yoga

Des Ateliers supplémentaires ont lieu en juillet 2025

Les mardis 01/08/15/22/29

De 18h30 à 19h15 Pilates

De 19h15 à 20h00 Flow'Dance

De 20h00 à 20h45 Yoga

Pour toutes informations supplémentaires n'hésitez pas à nous contacter par mail :

Shinclub.trept@gmail.com

Tél. 06 72 80 48 55 Régine

Facebook/instagram : reginecoryshine



SPORT DE COMBATS DE TREPT

La saison sportive a repris normalement mi-septembre.

Cette année nous avons 33 inscrits :

- 14 enfants au 1er groupe principalement des nouveaux inscrits
- 12 enfants dans le 2ème groupe dont une majorité qui était déjà là la saison dernière
- 7 adhérents dans le groupe d'adultes.

Venez nous rejoindre et découvrez le KARATE SHOTOKAI orienté vers le Self Défense. Cet art martial correspond aussi bien aux enfants qu'aux adolescents et adultes. Parce que personne n'est à l'abri d'une mauvaise rencontre, parce qu'il n'est pas envisageable de subir la violence des autres : VOUS AUSSI APPRENEZ A VOUS DEFENDRE. Ce type de défense vous permettra d'acquérir une plus grande maîtrise de vous et le respect des autres. Nous ne pratiquons pas de compétitions. Des stages sont effectués dans l'année dans les communes alentours et dans d'autres clubs qui pratiquent notre style de karaté.

Les cours ont lieu le JEUDI SOIR à la Salle des Roches à Trept aux horaires suivants :

- 18H00 / 18H45 : Enfants de 5 ans à 8 ans
- 18H45 / 19H45 : Enfants de 9 ans à 12 ans
- 19H45 / 21H15 : Ados à partir de 13 ans et Adultes

Quelques dates à retenir pour 2024/2025 à la Salle des Roches

- Jeudi 19 Décembre 2024 : Distribution friandises de Noël
- Jeudi 16 Janvier 2025 : Tirage des Rois
- Samedi 25 Janvier 2025 : Stage de karaté Shotokai (Salles Jonquilles et Bleuets)
- Samedi 22 Mars 2025 : Stage de karaté Shotokai (Salles Jonquilles et Bleuets)
- Jeudi 19 Juin 2025 : Cours commun suivi de l'Assemblée Générale avec bilan de l'année écoulée et élection des membres du Bureau.
- Jeudi 3 juillet 2025 : Dernier cours de l'année (cours commun parents/enfants et ados/adultes)

Rappel des membres du bureau actuel :

- Catherine BONVALOT - Tél : 06 25 99 38 32 - Mail : sportdecombatdetrept@gmail.com
- Eric FRACHON
- Thierry BONVALOT (Professeur) - Tél. 06 24 40 31 52 - Mail : thierrybonvalot@sfr.fr

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rejoindre pour cette nouvelle année sportive. Nous lançons également un appel aux parents pour le renouvellement du bureau au mois de Juin 2025. Si vous souhaitez vous investir dans un petit club n'hésitez pas.

Sportivement vôtre
Le Bureau





RTT

SPORT ET CONVIVIALITE CHEZ LES RTT !

Déjà 8 ans que Rando Trail Trept existe ! C'est en 2017 que Christophe Saubin et une équipe motivée et dynamique ont eu l'idée de réunir les coureurs du village. L'association est née avec quelques devises qui restent et resteront :

- Simplicité, Convivialité, A chacun son rythme, A chacun ses objectifs, On part ensemble on rentre ensemble ...
Même si 2025 marque le changement de Président au sein de l'association, ces valeurs resteront notre identité et nous continuerons à les appliquer. Nous en profitons pour remercier chaleureusement Christophe pour tout le travail et son engagement durant toutes ces années avec de nombreux projets réalisés.

L'association a pour objectif de promouvoir la pratique de la course à pied sous toutes ses formes, en mettant l'accent sur la convivialité et l'entraide. Nous souhaitons favoriser l'accès à ce sport, quel que soit l'âge, le niveau ou la condition physique, tout en créant une dynamique solidaire.

Nos adhérents, en relation entre eux, proposent et partagent leurs programmes, leurs objectifs ou leurs envies :

- Séances hebdomadaires de course à pied : Pour débutants (RTT cool) , intermédiaires (RTT 10 bornes), et confirmés (RTT Baroudeurs) , à des rythmes adaptés à chaque groupe.
- Ateliers spécifiques : Coaching sur la technique de course, renforcement musculaire ...
- Courses solidaires : Organisation et participation à des courses caritatives comme Courir pour Elles à Morestel et Le Téléthon de Trept
- Événements festifs : Organiser des moments conviviaux pour renforcer les liens entre les membres et les inciter à se soutenir mutuellement dans leur parcours sportif



Courir avec les RTTistes présente de nombreux avantages, tant sur le plan physique que mental.

Voici quelques-uns des principaux bénéfices :

- **Encouragement mutuel** : Courir avec d'autres personnes permet de se motiver collectivement, surtout lors des jours où l'envie de courir est faible. La présence des autres vous pousse à dépasser vos limites.
- **Compétition saine** : Un peu de compétition amicale peut stimuler vos performances et vous inciter à vous améliorer, sans pression excessive.
- **Créer des liens** : La course en groupe permet de rencontrer de nouvelles personnes, d'échanger et de développer des amitiés autour d'une passion commune.
- **Ambiance conviviale** : Les séances en groupe sont souvent l'occasion de partager des moments de convivialité après l'effort et partager une bonne bière à l'arrivée ! Cela rend l'expérience plus agréable et moins solitaire.
- **Respect des horaires** : Courir avec un groupe implique de s'engager à être présent à des horaires fixes. Cela peut aider à instaurer une routine régulière et à mieux s'organiser.
- **Moins d'excuses** : L'engagement envers le groupe rend moins probable la tentation d'annuler une séance, ce qui vous aide à rester discipliné.
- **Sécurité renforcée** : Courir en groupe, surtout dans des environnements extérieurs ou en soirée, offre une plus grande sécurité par rapport à courir seul. En cas de blessure ou d'incident, il y a toujours des gens autour pour apporter de l'aide.
- **Conseils d'experts** : Les groupes peuvent inclure des coureurs expérimentés qui partagent des astuces techniques, des conseils sur la posture, la nutrition ou la gestion de l'effort, ce qui est un atout pour progresser.
- **Rythme adapté** : Courir avec d'autres vous permet de vous ajuster au rythme du groupe, ce qui peut vous pousser à courir plus vite ou plus longtemps que vous ne le feriez seul. Cela peut également aider à mieux gérer votre effort.
- **Variation des parcours et des types d'entraînement** : Les groupes organisent souvent des séances variées, comme des sorties longues, des sprints ou des intervalles, ce qui permet d'améliorer l'endurance et la vitesse de manière plus ludique.
- **Bien-être mental** : Courir en groupe est bénéfique pour la santé mentale. Cela réduit le stress, améliore l'humeur et aide à lutter contre l'anxiété, grâce à la combinaison de l'exercice physique et des interactions sociales.
- **Distraction pendant l'effort** : Le fait de discuter avec d'autres pendant la course vous aide à oublier la fatigue et à mieux supporter les moments difficiles.
- **Pousser ses limites** : Voir d'autres personnes courir plus longtemps ou plus vite peut être une source de motivation pour repousser ses propres limites, tout en se soutenant mutuellement.
- **Célébration des réussites collectives** : Accomplir une course ou un objectif en groupe renforce la sensation de succès partagé, ce qui est plus gratifiant que de le faire seul.

En somme, courir avec les RTT permet de bénéficier de tous ces avantages tout en transformant l'expérience de la course en un moment plus enrichissant, social et motivant. C'est un excellent moyen de rendre la pratique de la course plus régulière et agréable et tout ça pour 2 euros par mois de cotisation !

De nombreux adhérents nous font confiance depuis plusieurs années et cette solidarité pousse certains à partager également d'autres sports en complément de la course à pied, pour varier l'effort ou en rééducation après blessure. Les adhérents ont pu partager des activités de Yoga, Escalade, Natation, Vélo de route, VTT, Randonnée jusqu'à la pratique du Triathlon.

Alors, contactez-nous et venez faire un essai !



Contact : Jérôme BILLET

Tél. 06 89 35 95 88

Mail : randotrailtrept@gmail.com

Facebook.com : [randotrailtrept](https://www.facebook.com/randotrailtrept)





LE FOOTBALL CLUB DES LAUZES

Historique :

Le football club des Lauzes a été créé en 2004, résultat de la fusion entre l'entente Soleymieu-Courtenay-Trept (ESCT) et l'association des Anciens Jeunes de Siccieu-Optevoz (AJSO).

Récemment, le club a établi le Groupement Balmes Lauzes en partenariat avec le FC BNI de Saint Chef, couvrant les catégories jeunes U15, U17, U20 ainsi que les seniors féminines. Cette collaboration a considérablement renforcé nos effectifs, permettant ainsi d'offrir une formation plus solide et complète à nos joueurs. Actuellement, avec un nombre de licenciés dépassant les 230, le FC Lauzes se consacre à la formation et à l'entraînement des footballeurs, des tout-petits de la catégorie U6 (5 ans) aux seniors.

Résumé :

Le Football Club des Lauzes incarne des valeurs sportives et humaines telles que le respect, le dépassement de soi, la solidarité et le fair-play. Son objectif est de permettre aux individus de découvrir, pratiquer et perfectionner le football en tant que sport d'équipe. Au-delà de l'activité physique, les enfants ont l'occasion de vivre l'expérience de la dimension sociale du collectif, complétant ainsi leur expérience familiale et scolaire. Pour les plus grands, le FC Lauzes est non seulement apprécié pour le développement des compétences sportives, mais aussi pour les amitiés qui se forgent et l'ambiance conviviale sur et en dehors du terrain.

L'équipe encadrante, composée d'une vingtaine de membres, est dévouée à soutenir les joueurs. Le club bénéficie des infrastructures mises à disposition par les communes de Siccieu-Saint-Julien-et-Carizieu (stade en travaux) et de Trept, et organise également des événements extrasportifs dans différentes localités.

Sur le plan sportif, avec la récente réorganisation des championnats dans le District de l'Isère, nos équipes seniors ont connu une descente de

division. Malgré cela, l'esprit combatif et la détermination de nos joueurs restent intacts. Nous sommes convaincus qu'avec leur engagement et leur acharnement, nous allons non seulement récupérer notre place, mais aussi montrer de meilleures performances sur le terrain. La descente actuelle n'est qu'un chapitre dans notre parcours et nous sommes résolus à le clore en remontant avec détermination et fierté.

Félicitations à notre équipe 3 pour avoir remporté brillamment le titre de la division D5.

On notera en début de saison 2023/2024, le beau parcours en Coupe de France de nos seniors défait au 4ème tour, qui signe la plus grande épopée de son histoire.

Coté groupement, nos U15 intègrent la D1, meilleure division départementale, nos U17, comme nos U20 se confortent dans le haut de tableau de D2.

Les féminines réalisent quant à elle une très belle saison.

Chaque année, nous accueillons de nouveaux membres, ce qui témoigne de l'attrait grandissant pour notre sport

au sein de la communauté. Cependant, cette croissance pose de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne notre terrain en herbe. Face à l'augmentation de l'affluence et à la fréquence croissante d'utilisation du terrain, il est devenu évident que des améliorations sont nécessaires. Nous explorons activement des solutions pour offrir à nos joueurs des installations qui correspondent à leur passion et à leur dévouement.

Date des manifestations :

25 Mai 2024 : Saucissons briochés / Foyesses - Parking de l'école à Siccieu

15 Juin 2024 : Tournoi des fringues - Stade de Trept

28 Juin 2024 : Assemblée générale - Stade de Trept

13 Juillet 2024 : Repas & Bal - Ecole de Trept

13 Septembre 2024 : Tournoi inter entreprise - Stade de Trept

23 Novembre 2024 : Matinée gourmande - Salle des fêtes de Trept

18 Janvier 2025 : Loto - Salle des fêtes d'Optevoz

Contact :

Corentin Rey - Président - 0788872770

Les inscriptions se font en début de saison, lors des séances d'entraînement ou au forum des associations à Trept.



LO PARVI



À la rencontre des libellules

Plus de 6 000 espèces de libellules (appelées également odonates) ont été décrites dans le monde et on en découvre encore chaque année de nouvelles (la plupart vivent sous les tropiques), l'Europe en abrite environ 130 espèces. En France, une centaine d'espèces ont été observées et plus de 90 s'y reproduisent de manière avérée. Cette liste évolue au fil du temps avec les apparitions d'espèces méridionales et la disparition d'espèces rares ou menacées en raison de la dégradation des zones humides et du changement climatique. Avec 65 espèces de libellules inventoriées (près des trois quarts des espèces recensées en France), le district naturel de l'Isle Crémieu fait partie des sites odonatologiques majeurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Si les libellules sont surtout connues à l'état adulte pour leurs prouesses aériennes, elles passent la plupart de leur vie sous l'eau ! En fonction de leurs exigences écologiques, les espèces vont se reproduire dans différents milieux aquatiques. Lors de la ponte, les différentes espèces utilisent des stratégies variées pour déposer leurs œufs :

- Ponte en vol à la surface de l'eau ou en hauteur
- Dépôt sur des plantes sous l'eau ou à fleur d'eau.
- Insertion des œufs dans la tige de plantes aquatiques au-dessus de l'eau
- Insertion ou dépôt des œufs sur la végétation autour des mares, comme les saules

Les larves sont entièrement aquatiques et respirent par des branchies situées à l'extrémité de l'abdomen. Comme les adultes, les larves sont carnivores et se nourrissent de petits animaux qu'elles capturent grâce à leur mâchoire inférieure transformée en deux pinces mobiles appelées «masque». Elles se transforment progressivement en adultes par mues successives. Selon les espèces et les conditions de vie, la durée de la phase larvaire s'étale de quelques mois à plus de 4 années ! Après avoir quitté l'eau, la métamorphose du dernier stade larvaire donne naissance à l'adulte. On peut retrouver l'enveloppe vide (exuvie) de la larve sur la végétation des rives. La libellule est alors encore peu colorée, l'abdomen et les ailes doivent encore se gonfler. C'est seulement après quelques heures que la libellule peut s'envoler. Suite à l'émergence, les odonates s'éloignent des points d'eau pour quelques jours ou quelques semaines de maturation. Durant cette période, ils acquièrent petit à petit leurs couleurs et leurs organes reproducteurs deviennent fonctionnels. Les mâles, souvent territoriaux, patrouillent le long de l'eau et agrippent toute femelle qui s'en approche au moyen de leurs appendices anaux. Se forme alors un tandem et puis une roue d'accouplement ou cœur copulatoire.

L'association nature Nord-Isère Lo Parvi met à disposition sur internet un atlas de répartition de toutes les espèces qu'elle a inventoriées sur son territoire d'action, pour en savoir plus rendez-vous sur <https://atlas.loparvi.fr/>

Pour tout renseignement et participer à des sorties de découverte de la nature :
<https://loparvi.fr>
 Tél. 04 74 92 48 62



LE CANCER, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Grâce à ses bénévoles, ses donateurs, ses partenaires, la Ligue contre le cancer lutte sur tous les fronts de la maladie avant, pendant et après le parcours de soin, pour les malades et pour leurs proches.

CHERCHER pour GUERIR : 1er financeur associatif de la recherche contre le cancer en France, la Ligue poursuit un objectif prioritaire : réduire l'incidence et la mortalité liées au cancer. Avec les sommes qui lui sont confiées, la Ligue finance des équipes et des programmes de recherche rigoureusement sélectionnés.

ACCOMPAGNER pour AIDER : Parce que la maladie a des retentissements physiques, psychologiques, économiques et sociaux, le Comité de l'Isère, engagé quotidiennement aux côtés des patients, propose des services adaptés aux personnes malades et à leurs proches.

La Ligue accompagne les personnes malades et leurs proches tout au long de la maladie et bien souvent longtemps après.

Les personnes atteintes d'un cancer peuvent bénéficier d'un accompagnement psychologique, de séances d'activités physiques adaptées, de conseils nutritionnels et de soutien financier lorsque leur situation sociale le nécessite. Le soutien psychologique et la sophrologie sont aussi possibles pour les proches qui ont un rôle essentiel durant le parcours de soin.

PREVENIR pour PROTEGER : Près de 40% des cancers pourraient être évités. En intervenant pour la réduction des facteurs de risque et la promotion des facteurs de protection des cancers, en participant à l'éducation des populations, les plus jeunes en particulier, la Ligue permet à chacun de mieux se protéger en faisant évoluer ses comportements et d'empêcher ainsi l'apparition des maladies évitables.

MOBILISER POUR AGIR : Grâce à sa présence dans chaque département, la Ligue contre le cancer s'implique aux côtés des acteurs institutionnels, associatifs et des professionnels de santé pour faire évoluer les dispositifs de prise en charge aux besoins des personnes malades.

Le Comité de l'Isère compte deux représentants des usagers dans 2 établissements de soins du département, le Centre de Soins de Virieu, la Clinique St Vincent de Paul à Bourgoin-Jallieu.

En 2023, 674.190 € ont été affectés en Isère aux Missions de la Ligue contre le cancer, grâce au soutien de tous. Les bénévoles de la Délégation de Crémieu se mobilisent tout au long de l'année, organisent de nombreuses manifestations pour sensibiliser le public et pour récolter des fonds destinés aux Missions de La Ligue.

Venez rejoindre les bénévoles de la Délégation

Responsable de la Délégation de Crémieu : Dominique Vellard :
06 23 78 32 44
vellard.gilles@orange.fr





NUMEROS UTILES

Mairie :

Tél. **04 74 92 83 87**

Mail : mairie@trept.fr

Site : www.trept.fr

Horaires du secrétariat :

- Lundi : Fermé
- Mardi : 9h à 12h30
- Mercredi : Permanence téléphonique
- Jeudi : 9h à 12h30
- Vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 16h
- Samedi : 9h à 12h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Commission d'urbanisme : Permanence le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h.

Agence Postale Communale (APC) :

Tél. **04 58 17 75 87**

Horaires d'ouverture :

- Fermé lundi
- Mardi au jeudi : 9h à 12h30
- Vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 16h
- Samedi : 9h à 12h

Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné :

100 Allée des Charmilles 3
8510 ARANDON-PASSINS

Tél. **04 74 80 23 30**

Mail : contact@balconsdudauphine.fr

Site : www.lesbalconsdudauphine.fr

SEPECC :

Syndicat des Eaux de la Plaine Et des Collines du
Catalan

232 rue du stade 38890 Montcarra

Tél. **04 74 92 40 28**

Tél. **04 74 92 47 62** (Astreinte réservé aux urgences)

Mail : sie.montcarra@wanadoo.fr

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Gendarmerie de Crémieu : **04 74 90 40 17**
- Assistante sociale : **04 26 73 05 70**
- Conciliateur de Justice : **04 74 90 70 92**
- Hôtel des impôts de Bourgoin-Jallieu : **04 74 93 84 00**
- Service de Gestion Comptable :

48, Avenue Pierre Vincendon

38351 La Tour du Pin cedex

04 74 97 09 57 -

sgc.la-tour-du-pin@dgfip.finances.gouv.fr

SERVICES :

- **Téléalarme :**

Liaison directe avec les Sapeurs-Pompiers. Service réservé aux personnes en situation de handicap et personnes âgées ou malades.

Renseignements en mairie.

- **Aide ménagère :**

ADPA et ADMR

Renseignements en mairie.

- **OSEZ - Relais pour l'emploi : 04 78 32 05 64**

- **Assistantes maternelles agréées :**

Liste disponible en mairie et sur le site internet :

www.trept.fr.

- **Bibliothèque municipale : 04 74 97 07 73**

- **Centre de loisirs (CCBD) Salagnon :**

04 74 27 70 69

- **Centre Multi-Accueil : 04 37 05 04 13**

Déchèterie et Végéterie de Saint-Chef :

Route de Chamont 38890 Saint-Chef

Horaires d'ouverture d'hiver :

- Lundi : 13h30 - 17h30
- Mercredi : 8h30-12h et 13h30 - 17h30
- Jeudi : 8h30 - 12h
- Samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Horaires d'ouverture d'été (15 juin au 15 septembre) :

- Mardi au Samedi : 7h30 - 13h
- Mercredi : 7h30 - 13h

Pour y accéder, inscrivez votre plaque d'immatriculation.

784 Chemin de la Déchèterie 38510 Passins

Tél. **04 74 80 10 14**

Site : www.sictom-morestel.com

Collecte des ordures ménagères :

- **Jeudi**

Semaine avec jour férié - Ramassage décalé d'un jour.



URGENCE MALENTENDANTS :
114 (SMS -FAX)



Sapeurs Pompiers :
18 ou 112



SAMU :
15

Maison de santé de Trept :

86 Place de la santé, 38460 Trept

Tél. **04 74 96 71 12**

Site : <http://maisondesantetrept.fr>

- **Médecins généralistes**

Dr Serge SIRIOUD

Dr Yoann CHEVALIER

Dr Bénédicte MANIFICAT

Dr Johanna DURAES PEIXOTO

- **Ostéopathe**

(consultation nourrisson au senior, femme enceinte et sportif)

Nadège PASSERON : **06 09 68 98 92 - doctolib.fr**

Secrétariat : Saliha SID AHMED : **04 74 96 71 12**

- **Infirmières**

Pépita BAILLET

Claudie GALLOIS

Nathalie LONGUET

Nathalie PRA

Nahima YAHIAOUI

Pauline LACROIX

Tél. **04 74 92 83 97**

Permanence du lundi au vendredi 7h30 à 8h30 (sauf jours fériés) sans rendez-vous - Possibilité de rendez-vous pour des soins au cabinet joignable 24h/24 sur le fixe du cabinet transféré sur portable IDE.

- **Masseurs - Kinésithérapeute**

Christophe BATARD **04 37 05 13 45** ou **06 84 80 97 67**

Sophie SERRES **04 37 05 13 45** ou **06 88 16 15 86**

Sandrine MARIONNEAU **06 88 43 08 24**

Jean-Baptiste PRESTAL **06 46 04 10 69**

Nora DUQUENNE : **04 74 18 70 64**

Caroline MOREAU : **07 88 37 45 08**

Nora DUQUENNE : **04 74 18 70 64**

Caroline MOREAU : **07 88 37 45 08**



ENFANTS MALTRAITÉS :

119



VIOLENCES CONJUGALES :

3919

- **Orthophoniste**

Morgane JORDAN **06 77 94 51 29**

- **Diététicienne**

Fanny MATICHARD **06 77 11 42 18**

- **Hypnose thérapeutique**

Eloïse MIRAS **06 82 47 32 41**

- **Médecin généraliste**

Docteur Bénédicte ABBADIE : **04 74 96 71 25**

- **Ergothérapeute**

Marie-Catherine GOULAMHOUSSEN : **06 95 15 45 85**

- **Ostéopathe**

Clément DIDION : **07 86 22 42 24**

- **Sophrologues**

Julie ANDRIEU : **06 17 86 45 59**

Marlène DOMINI : **07 69 18 65 00**

- **Praticienne en massage bien être et sportif**

Aurélie FAURE : **04 37 06 56 84** ou **06 26 87 24 85**

- **Psychologue clinicienne**

Maureen SEMER : **07 83 55 33 07**

Hôpitaux, ... :

- **Hôpital Pierre OUDOT**

Bourgoin-Jallieu

Tél. **04 69 15 70 00**

- **Maison des consultants :**

Bourgoin-Jallieu

Tél. **04 74 93 94 95**

- **Centre Antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11**

Pharmacie Farinea :

Grand'Rue 38460 Trept

Tél. **04 74 92 84 91**

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 19h

- Samedi :
8h30-12h et 14h à 18h

- Dimanche : Fermé



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE CRÉMIEU

- Gardes assurées par les médecins généralistes du secteur
- Afin de limiter l'afflux aux urgences
- Afin de proposer une permanence de soins de proximité aux habitants

12 place Etienne Claude
Grammont - Crémieu

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi : 20h à 23h

Samedi : 14h à 23h

Dimanche : 9h à 12h et 14h à 23h

CONSULTAIONS SUR
RENDEZ-VOUS
RÉGULÉES PAR LE 15

Mai

- VEN 2** *all* La Gaule Treptoise - Pêche de nuit
Etangs de Varezieu
- DIM 4**
- JEU 8** Commune - Commémoration
Salle des fêtes & Place du Monument
- DIM 11** Emanance - Stage Taï Chi
Salle Azalées
- SAM 17** FC Lauzes - Saucisson briochés
Siccieu
Ornithorynques - Ciné classe
Salle Jacques Mathieu
- DIM 18** Mùshika - Stage tango argentin
Salle Jacques Mathieu
Sou des écoles - Marché aux fleurs
Parking maternelle
- SAM 24** Commune - Fêtes des Mères / Pères
École maternelle

Juin

- VEN 6** La Gaule Treptoise - Pêche de nuit
Etang de Varezieu
- DIM 8** *all*
- DIM 8** Emanance - Après-midi récréative
dessin
Salle Jacques Mathieu
- LUN 9** La Gaule Treptoise - Pêche de nuit
Etang de Varezieu
- VEN 13** *all* Chapelle de Cozance - festival
Chapelle + Château de Serrières
- DIM 15**
- SAM 14** Ornithorynques - Ciné classe
Salle Jacques Mathieu
Vétérans foot - Tounois
Stade + Salle intergénérationnelle
- MER 18** Commune - Appel du Général de
Gaulle
Place du Monument à 19h
- VEN 20** FC Lauzes - Concours de pétanque
Stade + Salle intergénérationnelle
- SAM 21** FC Lauzes - Concours des fringues
Stade + Salle intergénérationnelle
Emanance - Journée festive, expo
travaux élèves
Salle Jacques Mathieu
- DIM 22** CCAS - Marches des 2 pierres
Salle des fêtes + Stade
- VEN 27** Sou des écoles - Répétition général
Stade + Salle intergénérationnelle
- SAM 28** La Clique - Fête de la musique
Groupe scolaire + Parking SDF + 3 SDR si
pluie
Sou des écoles - Kermesse
Stade

Juillet

- MAR 1** SHIN CLUB - Atelier pilates, yoga,
flow'dance
Salle Jonquilles
- VEN 4** *all* La Gaule Treptoise - Pêche de nuit
Etang de Varezieu
- DIM 6**
- VEN 4** Sou de écoles - Assemblée générale
Salle Jacques Mathieu
- SAM 5** FC Lauzes - Assemblée générale
Stade + Salle intergénérationnelle
- MAR 8** SHIN CLUB - Atelier pilates, yoga,
flow'dance
Salle Jonquilles
- SAM 12** Amicale des Pompiers - Vente de
brioches
Village
- DIM 13** FC Lauzes - Repas & bal
Groupe scolaire
- DIM 13** *all* Commune - Feu d'artifice
Stade
- LUN 14** Commune - Défilé
Place du Monument
- MAR 15** SHIN CLUB - Atelier pilates, yoga,
flow'dance
- MAR 22** Salle Jonquilles
- VEN 25** *all* La Gaule Treptoise - Enduro carpes
Etangs de Varezieu
- DIM 27**
- MAR 29** SHIN CLUB - Atelier pilates, yoga,
flow'dance
Salle Jonquilles

Août

- JEU 14** *all* Conscrits - Vogue
Place du Monument
- DIM 17**

Septembre

- VEN 5** La Gaule Treptoise - Pêche de nuit
Etangs de Varezieu
au
DIM 7
- DIM 7** Commune - Forum des associations
3 Salles des Roches de 9h à 12h
- VEN 12** FC Lauzes - Tournois inter
entreprises
Stade + salle intergénérationnelle
- DIM 14** Emanance - Après-midi récréative
dessin
Salle Jacques Mathieu
- VEN 13** Ornithorynques - Assemblé générale
Salle Jacques Mathieu
- DIM 28** Au pays des Palis - Thé dansant
Salle Azalées

Octobre

- DIM 5** Les Classes de Trept - Défilé &
repas
3 Salles des Roches & salle des fêtes
- DIM 5** La Gaule Treptoise - Concours leurres
Etangs de Varezieu
- SAM 11** Ornithorynques - Ciné classe
Salle Jacques Mathieu
- DIM 12** La Gaule Treptoise - Concours leurres
Etangs de Varezieu
Chapelle de Cozance - Hommage
Roland de la Poype
- SAM 25** CCAS - Matinée gourmande
Salle des fêtes & four communal
- SAM 25** Ligue contre le cancer - Vente de
pensées
Salle des fêtes & four communal
- VEN 31** Sou des écoles - Halloween
3 salles des Roches

Novembre

- SAM 8** La Gaule Treptoise - Safari brochets
Etangs de Varezieu
- DIM 9** Emanance - Après-midi récréative
dessin
Salle Jacques Mathieu
- MAR 11** Commune - Commémoration
Salle des fêtes & Place du Monument
- SAM 15** ATJ - Repas dansant à thème
Salle des fêtes
Ornithorynques - Ciné classe
Salle Jacques Mathieu
- VEN 21** Commune - Calendrier des fêtes
Salle Jacques Mathieu
- SAM 22** FC Lauzes - Matinée gourmande
Salle des fêtes
- DIM 30** CCAS - Repas des Aînés
Salle des fêtes

Décembre

- SAM 6** Sainte Barbe
La Gaule Treptoise - Vente tripes &
sabodets
Salle des fêtes
Ornithorynques - Ciné classe
Salle Jacques Mathieu
- DIM 7** Commune - Téléthon
Salle des fêtes
Emanance - Après-midi récréative
dessin
Salle Jacques Mathieu
- LUN 8** Commune - Illuminations
Salle des fêtes
- VEN 12** Commune - Repas des employés
Salle des fêtes
- DIM 14** Sou des écoles - Marché de Noël
3 salles des Roches
- VEN 19** Sou des écoles - Spectacle de Noël
3 salles des Roches

Janvier 2025

- SAM 10** Pompiers Trept - Tirages des rois & arbre
de Noël
Salle des fêtes
- VEN 16** Commune - Voeux du Maire
Salle Azalées & Bleuets
- SAM 17** Ornithorynques - Ciné classe
Salle Jacques Mathieu
- DIM 18** Les ATJ - Tirage des rois
Salle des fêtes
- SAM 24** Sport de combat - Stage de karaté
shotokai
Salles Jonquilles + Bleuets
- SAM 31** La Gaule Treptoise - Assemblée générale
Salle Jacques Mathieu

Février 2025

- DIM 1** La Clique - Aubade gourmande
Salle des fêtes & four communal
- SAM 7** Sou des écoles - Loto
3 salles des Roches
- DIM 15** CCAS - Après-midi festive
Salle des fêtes
- DIM 22** Au pays des Palis - Thé dansant
Salle Azalées
- SAM 28** Ornithorynques - Ciné classe
Salle Jacques Mathieu

